REVUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

le RouRetan

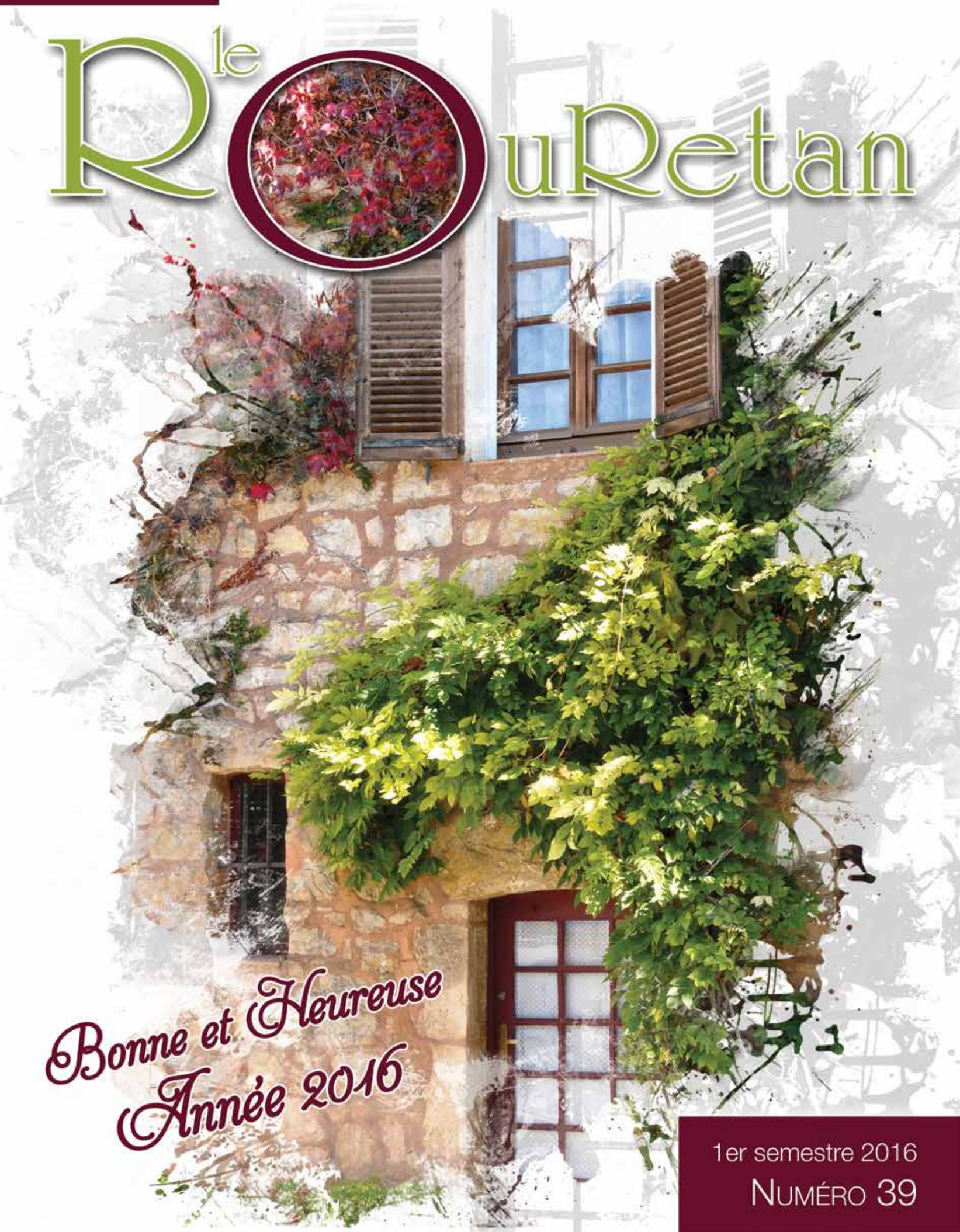

Bonne et Heureuse Année 2016

1er semestre 2016
NUMÉRO 39

MARTINE SCHELLINO
CHATEAUNEUF IMMOBILIER

MLS

970, route de Nice - 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE

Passez du rêve à la réalité

Transactions - Estimations - Locations

06 60 95 81 15 LE ROURET

2, ch. des Moutons • www.martine-schellino.com

SOCIÉTÉ ROURETOISE DE MATÉRIAUX ET DE TRANSPORTS S.A.R.L.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

12, Passage des Moulins - **06650 LE ROURET**

email : srmt@orange-business.fr

Tél. 04.93.77.20.67 / 04.93.77.20.94 Fax : 04.93.77.41.81

HEURES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU VENDREDI : 6h30 à 12h et 13h30 à 17h30 - SAMEDI de 7h à 12h

---

RÉNOVATION IMMOBILIÈRE
AZUR COURTAGE SERVICES

Christophe VERDIER

Assistance à Maitrise d'Ouvrage

- Rénovation - Construction
- Aménagements - Gestion de propriétés

06 79 22 20 47

www.azurcourtageservices.fr

AUTO ÉCOLE ROURETANE

PERMIS AUTO-MOTO - BSR

Conduite accompagnée - Perfectionnement moto

CODE par Internet

N° agrément : E 12 006 06 89 0

56 bis, route de Nice

06650 **LE ROURET**

04 93 77 72 14

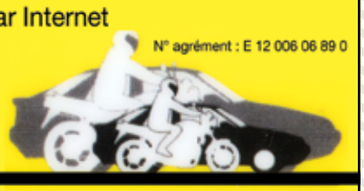

100% Paysan

Le Marché de nos Collines

COOPÉRATIVE AGRICOLE

Le Marché de nos producteurs locaux !!!

Du mardi au samedi de 8h30 à 19h

Dimanche de 9h à 12h30

Maison du terroir - Route d'Opio

06650 LE ROURET

04 93 77 34 21

Facebook : «le marché de nos collines»

Le Parchemin

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Cadeaux - Carterie

Fournitures Informatiques

Photocopie - Fax

librairie.parchemin@free.fr

Espace Commercial La Font-Neuve

OPIO

Tél. 04 93 77 74 40

---

le temps des JARDINS

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

04 93 40 47 08 - letempsdesjardins.fr

1, chemin du Vallon de Barnarac - LE ROURET

BRICORAMA

Entre nous, une même passion !

Ouvert du lundi au samedi 9h-12h30 / 14h-19h

SARL La Catalane

2, route de Nice - RD 2085 - 06650 LE ROURET

04 93 77 76 60 - Fax. 04 93 77 75 74

PRESSING DU ROURET

PRESSING ÉCOLOGIQUE

AQUA-NETTOYAGE

BLANCHISSERIE - REPASSAGE

TAPIS - CUIRE - DAIM

1, route d'Opio - 06650 LE ROURET

04 92 60 99 36

SNAF

SNAF ROUTES - Depuis 1936

AFAQ ISO 9001 VERSION 2000

LES ROUTES DU SOLEIL

Construction & Entretien des Routes

Z.A. la Grave – BP 328 – 06514 CARROS CEDEX

Tél. : 04.92.08.20.40 – Fax : 04.92.08.20.89

Média Plus Communication

Adhère au label Tourisme et Handicap

« Entrez dans l'univers de la communication institutionnelle »

Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - B.P. 75 - 06709 Saint Laurent du Var Cedex 02 - Tél. : 04 92 271 389

Fax : 04 93 312 147 - Site web : www.mediapluscom.fr - E.mail : contact@mediapluscom.fr

---

SOMMAIRE

- Le Mot du Maire..... P 3
- Festivités.....P 4-5
- Travaux.....P 6-7
- Urbanisme - PLU.....P 8-9
- Finances.....P 10-11
- Logement social .....P 12-13
- Enfance .....P 14-15
- Vie locale.....P 16 à 20
- Commémorations..... P 21
- Sécurité.....P 22-23
- Expositions.....P 24-25
- Forum des associations ..... P 26
- Associations.....P 27 à 29
- Agenda ..... P 30
- Etat civil..... P 30

INFOS MAIRIE

Mairie du Rouret
Allée des Anciens Combattants
Tel. 04 93 77 20 02 - Fax. 04 93 77 36 67
Mail : contact@mairie-lerouret.fr
site internet : www.mairie-lerouret.fr

Horaires :
- Lundi et mardi 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
- Mercredi : 8h30 - 12h
- Jeudi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 18h
- Vendredi : 8h30 - 15h30.

A NOTER
• Le service Etat Civil est fermé au public le vendredi après-midi et le mercredi après-midi.
• Le service urbanisme est ouvert au public le lundi de 8h30 à 12h30 et le mardi de 13h30 à 16h30, avec une permanence téléphonique le lundi après-midi. Les autres jours de la semaine sont réservés à l'instruction des dossiers.

Bulletin imprimé sur papier recyclé

LE MOT DU MAIRE

Chères Rouretanes, Chers Rouretans

L'année 2015 qui vient de se terminer restera gravée dans notre histoire et dans nos mémoires comme une année tragique pour notre jeunesse de France.

Le Fanatisme religieux de quelques sauvages assassins a frappé notre Nation, nos intelligences et nos cœurs de manière violente.

Pourquoi tant de haine et d'esprit de vengeance de la part de jeunes gens qui ont été élevés au sein nourricier de notre beau pays de France ?

Face à nos consciences révoltées, la question est posée et il nous faudra du temps pour obtenir des réponses et comprendre les motivations haineuses de ces tueurs encagoulés habillés de noir.

En tous les cas, fiers de ce que nous sommes, pour réponse à leur haine on peut déjà leur opposer avec détermination notre Liberté...

Liberté que l'on doit continuer à afficher, avec force face à tous les assauts de la bêtise, car pour nous, Français, la Liberté, n'est plus une conquête, elle est une proposition que la France fait au reste du Monde.

Liberté, Egalité, Fraternité et Laïcité, avec ces quatre valeurs qui donnent direction à l'Avenir, la France invite le monde à changer et à évoluer vers toujours plus de tolérance et de solidarité.

Alors pour nous, que l'on soit français de toujours ou français d'adoption, continuons à porter fièrement nos belles valeurs, à les chérir, et continuons tous ensemble à aimer nos villes, nos villages et notre Beau Pays de France.

Chassons de nos cœurs la vision d'un Monde replié sur lui-même que nous diffusent en boucle permanente nos télévisions et regardons avec confiance la vie en l'aimant de toutes nos forces...

Albert CAMUS disait « *Je ne connais qu'un seul devoir, celui d'aimer* ». Il rajoutait également « *la vraie générosité envers l'Avenir consiste à tout donner au présent* ».

Avec ces deux belles citations, je vous invite en ce début d'année nouvelle, à vous rappeler en permanence que si le passé est nostalgie, le futur est espoir, seul le présent est porteur de vie et qu'il est important de saisir cette vie, ici tout de suite et maintenant.

Pour conclure, rappelons également qu'une main tendue, qu'un simple sourire, déclenchent toujours de la Joie et du Bonheur.

Je souhaite à Toutes et Tous mes Meilleurs Vœux de santé, de Belle et Heureuse Année.

Je vous souhaite d'aimer le bonheur d'être là, d'aimer les plus belles des choses, je vous souhaite tout simplement d'aimer la Vie.

Bonne Année à vous toutes et tous,
Bonne Année Le Rouret,
Bonne Année La France

Gérald LOMBARDO

Publication : Mairie du Rouret
Directeur de la publication : Gérald Lombardo
Rédactrice en chef : Cristelle Louc
Conception / Rédaction :
Patricia Boisard - Chargée de Communication freelance
Photos : Mairie du Rouret - C.L. - CASA

Régie Publicitaire :
Média Plus Communication - Z.I. Secteur C7
Allée des Informaticiens

B.P. 75 - 06709 St-Laurent du Var Cedex 2
Tél. : 04 92 271 389 - Fax : 04 92 273 214
Site Web : www.mediapluscom.fr
E-Mail : pao@mediapluscom.fr

Maquettiste : Eininger Caroline

Impression : Imprimerie spéciale de la société
Média Plus Communication
Dépôt légal : 2015

FESTIVITÉS

Le marché en musique avec les trois fanfares : «12 degrés et demi» , Cercolo et Mazamorra.

➲ LE MARCHÉ DE NOËL

Un vrai moment de bonheur !

20 ans déjà ! 20 ans que le Marché de Noël du Rouret considéré comme le plus beau de la Région, émerveille petits et grands.
Cette année, l'événement avait été avancé d'une semaine en raison des élections régionales, ce qui n'a rien enlevé à son succès. Des milliers de Rourétans et de visiteurs ont convergé vers le coeur du village par une belle journée ensoleillée. Les pieds dans la paille et dans une grande convivialité, ils sont venus découvrir les 180 stands sélectionnés par la Mairie avec une ligne directrice constante depuis des années : privilégier l'authenticité, les traditions provençales et la qualité.

Les producteurs locaux, les artisans et les vieux métiers ont trouvé sur la place du village et autour de la Mairie, l'écrin parfait pour valoriser leurs produits et leurs savoir-faire. Ils ont su retenir l'attention des gourmets en leur faisant déguster châtaignes, vin chaud, foie gras, huiles, pains d'épices ou encore beignets de fleurs de courgettes.

Venues en nombre pour partager la magie de Noël, les familles et de nombreux enfants étaient aussi au rendez-vous. Affairés à choisir les décorations du sapin, les santons pour la crèche, ou à trouver des idées de cadeaux, ils ont pu faire une pause aux jeux géants en bois ou au manège installés à leur attention. Ils ont également suivi avec curiosité le cracheur de feu et l'échassier, et bien sûr pris le temps de venir admirer les animaux de la ferme dont la présence fait toujours sensation auprès des plus petits.
Le marché de Noël, premier pas vers les festivités de fin d'année, fut cette année encore la belle fête provençale pleine de bonne humeur que nous aimons au Rouret !

Le Marché de Noël, merveilleuse fête organisée avec la participation active de nos amis du Comité des Fêtes ; un bel exemple de l'ambiance animée et chaleureuse qu'ils savent offrir tout au long de l'année au village.
La Municipalité les remercie vivement.

Le Rouret au journal de TF1. Le 30 novembre, Jean-pierre Pernaut a consacré un reportage à notre Marché de Noël dans le cadre de sa séquence dédiée aux Régions. Un joli coup de projecteur sur le Rouret dont l'authenticité et la convivialité ont été mises en valeur.

1ère RENCONTRE DU VIN, DES TRUFFES ET DU FOIE GRAS

Savourer Noël avant l'heure, en compagnie de la confrérie des Rabassiers

Deuxième temps fort de l'hiver, la traditionnelle fête de la truffe est devenue rencontre du vin, des truffes et du foie gras, en ouverture des marchés de la truffe des Alpes Maritimes. Le 12 décembre, ce rendez-vous a connu un beau succès et tombait à point nommé juste avant les repas de fête. Les producteurs locaux ont reçu le meilleur accueil dans le cadre pittoresque du village et ont fait découvrir aux amateurs de goût et d'authenticité, leurs produits d'excellence tels que le foie gras, le vin, les huîtres, les fromages, les préparations provençales et bien sûr les premières truffes noires puisque la saison venait de débuter.
Les connaisseurs n'auraient manqué l'événement pour rien au monde sachant pouvoir trouver au Rouret, Capitale Départementale de la Truffe, qualité et conseils. Beaucoup réfléchissaient déjà aux menus gastronomiques qu'ils pourraient préparer avec la fameuse tuber mélanosporum et ont pris le temps de faire leur choix parmi les stands marchands.

En soirée, la Confrérie des Rabassiers du Rouret (nom provençal du trufficulteur) s'est réunie à la Mairie pour introniser un nouveau membre en la personne de **Michel Judlin**. Dans une grande convivialité et en présence du chef étoilé **Jacques Chibois**, de la bastide St Antoine à Grasse, les participants ont ensuite assisté à la bénédiction des truffes à l'église, par le **Père Banvillet**, puis à une dégustation de mets truffés préparés et offerts par **M. Ettlinger**, chef étoilé du Clos St Pierre, a qui nous adressons nos plus chaleureux remerciements pour cette belle générosité.

LE REPAS DES TRUFFICULTEURS

A la fin de l'été, les trufficulteurs des Alpes-Maritimes se sont retrouvés au champ d'essai trufficole du Rouret puis autour d'un repas de l'amitié en compagnie de Gérald Lombardo, le Maire du Rouret, pour échanger sur la culture du précieux champignon qui garde encore de nombreux secrets.

ESPACE ASSOCIATIF ET CULTUREL

L'inauguration prévue début juillet

En ce début d'année 2016, le chantier de construction de l'Espace Associatif et Culturel entre dans sa dernière ligne droite.

Ce projet phare destiné à devenir un pôle de culture et de loisirs intergénérationnel, comprend principalement une salle polyvalente de spectacle de 430 m² et différents espaces qui seront mis à la disposition des associations pour la pratique de leurs activités.

UN CHANTIER EN PLEINE EFFERVESCENCE

Durant les 16 derniers mois de travaux, les entreprises se sont succédé sur le site avec une grande régularité coordonnée par le maître d'oeuvre le cabinet ABC Architectes.
Depuis septembre, les corps de métiers du second oeuvre sont à l'ouvrage. Les menuiseries, l'isolation thermique et phonique du bâtiment et les cloisons intérieures ont été mises en place ; les gaines électriques tirées, de même que les canalisations de plomberie et de ventilation.

A ce jour le chantier bat son plein. Les revêtements de sol sont en cours de pose, carrelage pour la plupart des espaces, et parquet en lamelles de chêne pour la grande salle de spectacle. L'installation des faux-plafonds, de l'escalier et les peintures doivent être finalisées, avant le positionnement de la tribune rétractable et la sonorisation des lieux.

UNE SALLE SUPPLÉMENTAIRE

Il est à noter qu'une salle destinée aux activités artistiques, physiques ou de relaxation, sera finalement créée à la place de la cuisine initialement prévue dans les locaux. Il est en effet apparu en cours de chantier, après mûre réflexion et dans un souci d'économie, que cet espace répondrait plus spécifiquement aux besoins des futurs utilisateurs. Cette adaptation n'engendrera aucun surcoût puisque les équipements nécessaires à la nouvelle salle, sont moins onéreux que ceux d'une cuisine.

LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

La réception du bâtiment est prévue courant avril, pour une livraison au public en juillet après la réalisation d'aménagements extérieurs.
La Commune prévoit en effet des travaux qui mettront en valeur le site et assureront son accessibilité et sa fonctionnalité.
En dehors de la création d'un parvis d'accueil devant l'Espace Associatif, les abords seront mis en forme et végétalisés. Le chemin du Billard fera lui aussi l'objet d'une requalification. Elle comprendra un renforcement du réseau d'eaux pluviales et l'aménagement de la voie de circulation avec trottoirs et places de stationnement, le tout permettant une parfaite intégration du nouvel équipement dans l'environnement soigné du village.

TRAVAUX

Les derniers chantiers réalisés par la Mairie

DESSERTE DES ÉCOLES

Un emplacement pour le bus scolaire et la sécurisation des abords du groupe scolaire

Au cours de ces derniers mois, des travaux sur voirie ont été engagés devant le groupe scolaire. **Réalisés dans l'optique de faciliter la dépose des enfants aux heures d'entrée des classes**, ils ont en premier lieu consisté à élargir la chaussée afin de créer un emplacement réservé et sécurisé pour le stationnement du bus scolaire. Cet aménagement a par ailleurs permis la création d'une voie spécifique pour la dépose minute dans laquelle seuls les parents s'engagent et effectuent un arrêt bref pour faire descendre leurs enfants.
Un trottoir a de surcroît été créé, et une signalisation adéquate mise en place. Un abribus actuellement en commande, sera prochainement posé pour finaliser le projet.

QUARTIER DES GUIOLS

Construction d'un mur de soutènement dans le vallon maigre

A la demande légitime des habitants du quartier, la construction d'un mur a été entreprise en régie par les maçons municipaux sur le chemin des Guiols. Sous l'effet de l'érosion, le talus bordant et soutenant le chemin s'effondrait peu à peu, ce qui pouvait à terme présenter un risque pour la desserte du quartier. L'ouvrage réalisé en pierre valorise le chemin tout en permettant la consolidation définitive de la chaussée et la protection des piétons.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dessinons ensemble Le Rouret de demain.

La fin de l'étalement des zones pavillonnaires

RAPPEL DU CONTEXTE

Pourquoi un P.L.U. maintenant ?
Pour répondre aux obligations prescrites par la loi ALUR, le Plan Local d'Urbanisme viendra remplacer le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) existant, document de référence en matière d'urbanisme sur la commune.

Quelle différence avec le P.O.S ?
Comme le P.O.S., le P.L.U. précisera les droits à bâtir sur l'ensemble du territoire communal mais il est en outre conçu avec une approche globale anticipant l'avenir de la commune et envisageant des scénarios d'évolution. Cette vision se traduira en termes de constructibilité des espaces ; certains secteurs seront préservés, d'autres verront leurs droits à bâtir supprimés ou accrus comme voulu par la législation de l'Etat.

Les données prises en compte
Pour ce faire, la réflexion menée sur l'aménagement du territoire et le développement de l'habitat tient compte de différents éléments comme l'accroissement démographique, les transports, les réseaux et équipements, l'activité économique, l'environnement, qui sont autant d'enjeux orientant l'écriture de l'avenir du village.

La procédure
La conception du P.L.U est encadrée par la loi, et marquée par trois phases distinctes. Elle comprend :
1 • Le diagnostic
2 • Le P.A.D.D.
(Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
3 • La définition du plan de zonage et du règlement qui précisent les modalités de construction pour chaque secteur d'habitat.
Le Rouret est actuellement en phase 2.

La concertation
Le Plan Local d'Urbanisme a la particularité d'être élaboré en concertation avec la population. A chaque étape, les habitants sont associés le plus largement possible, et invités à s'exprimer sur les orientations d'une urbanisation planifiée.

Les contraintes
Ces orientations doivent toutefois prendre en compte de manière incontournable, les lois et directives de l'Etat qu'il s'agisse des prescriptions concernant les risques d'incendie, de la loi SRU qui impose du logement social ou de la loi ALUR qui a modifié en profondeur les règles d'urbanisme jusqu'à présent en vigueur.

LE P.A.D.D

Plan d'Aménagement et de Développement Durable

En février 2015, une réunion de présentation du Diagnostic (phase 1) organisée par la Municipalité a réuni plus de 70 Rourétans. Elle a été suivie le 12 janvier dernier par la présentation du PADD (phase 2) dans la continuité de la concertation et des échanges initiés avec la population.
La Commune poursuit le travail engagé, épaulée par le bureau d'étude Begeat en charge de l'accompagnement technique du dossier d'élaboration du PLU.
La deuxième étape de la procédure est aujourd'hui en passe d'être achevée puisque l'élaboration du P.A.D.D (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) arrive à son terme.

Des choix pour les 15 années à venir

Alors que le développement rapide de notre territoire a conduit à une surconsommation de l'espace, de nouvelles exigences nous imposent aujourd'hui de répondre, avec une prise de conscience collective, aux enjeux environnementaux, sociaux, économiques et culturels, de demain.

Le P.A.D.D. a pour objet d'exprimer les choix d'aménagements et d'urbanisme retenus pour les 15 à 20 années à venir, en tenant compte des forces et faiblesses mises en évidence dans le Diagnostic.

La Municipalité projette avant tout de créer un coeur de village poly-fonctionnel et de mettre en valeur le cadre de vie rourétan, pour ses habitants mais également pour ses visiteurs. Par ailleurs, elle se doit de structurer l'urbanisation de la commune afin d'assurer l'équilibre entre le développement démographique et la préservation des espaces naturels.

Cette politique urbaine tient également compte de «l'Agenda 21» dans lequel nous sommes engagés et qui prévoit en matière de développement durable, différentes actions ayant trait à l'urbanisme. Ainsi le renforcement et la valorisation de l'identité rourétane, de son patrimoine agricole et forestier, la promotion du terroir et des espaces naturels, sont autant de notions reprises dans le P.L.U. et qui trouveront une traduction réglementaire.

En tenant compte de ces orientations, le projet de PADD se décline autour de 4 axes principaux :

1 • POURSUIVER LA CREATION D'UN VÉRITABLE COEUR DE VILLAGE

Le projet phare du P.L.U. se traduit par le renforcement de la nouvelle centralité villageoise qui fera émerger un quartier plus attractif renforçant la vitalité économique.
Le quartier de Saint Pons deviendrait alors un véritable coeur de village où seraient mixées les fonctions urbaines : habitat, services, commerces de proximité et équipements publics.
La qualité architecturale et l'intégration parfaite des nouvelles constructions resteront les maîtres-mots des projets à venir, tout comme la préservation des espaces verts, des jardins, des arbres et bien sûr du patrimoine, porteur de notre histoire et de notre richesse culturelle.
Les objectifs du P.A.D.D. seront donc dans ce secteur de permettre la création de logements répondant notamment aux besoins des jeunes actifs, de favoriser la mixité sociale, de sécuriser la cohabitation entre piétons et véhicules, de créer du stationnement et de favoriser l'installation de nouveaux locaux commerciaux ou de services.

2 • MAINTENIR LA QUALITÉ DE VIE A L'ÉCHELLE DES QUARTIERS

Le Rouret, «village-jardin» est caractérisé par un habitat dispersé. Ces «quartiers-jardins» où il fait bon vivre, où le patrimoine et la nature sont omniprésents, doivent être préservés.
Le P.A.D.D identifie ces secteurs dont l'occupation résidentielle sera conservée. Les risques naturels seront aussi pris en compte afin de stopper la densification des zones naturelles à risques d'incendies ou d'inondations.

3 • LA RD 2085, UN AXE ROUTIER ET ÉCONOMIQUE À VALORISER

La route départementale transformée dans les années 60 a largement influencé la structuration du village. Il est temps aujourd'hui d'en redéfinir les fonctions et de la faire évoluer avec son temps. Cette démarche comprend une réflexion sur l'amélioration de la coexistence paisible des automobiles, des piétons et deux roues, mais également une volonté d'améliorer la traversée du village en aménageant trottoirs et passages protégés, en réduisant la vitesse et en embellissant ses abords.

4 • UN TERROIR PORTEUR D'AVENIR, L'INCITATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'histoire agricole du Rouret doit rester présente et être protégée. Le P.A.D.D. préconise différentes mesures en ce sens comme l'identification des espaces à sauvegarder, la mise en valeur des restanques, le développement des pratiques pastorales et bien sûr la protection du bois communal.
Par ailleurs, le fonctionnement écologique du territoire sera renforcé, des trames vertes et bleues créées, le tout en encourageant l'agri-tourisme et les loisirs nature.
La préservation des ressources en eau et l'utilisation des énergies renouvelables seront aussi prises en compte.

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Les Communes se sont mobilisées pour dénoncer l'asphyxie budgétaire générant le ralentissement des actions communales, le recul des investissements et la fragilisation des finances.

Le 19 septembre dernier, un grand rassemblement a eu lieu au Rouret pour dénoncer la baisse drastique des dotations de l'Etat. A cette occasion de nombreux Maires des communes voisines étaient réunis autour de Gérald Lombardo pour manifester leur mécontentement face à l'asphyxie financière qui menace les communes.

Symboliquement les élus ont revêtu l'écharpe tricolore afin de souligner la mise en péril des services publics de proximité. Comme l'a rappelé le Maire, les Communes sont aujourd'hui une véritable richesse qu'il faut défendre. Les Conseils Municipaux, composés essentiellement de bénévoles, travaillent chaque jour au plus près des citoyens et sont en première ligne pour répondre à leurs besoins, leurs problèmes ou leur détresse. Ce maillon essentiel de la vie locale est aujourd'hui en danger et doit être défendu pour pouvoir continuer à agir.

Au contraire, les mesures drastiques prises par l'Etat affaiblissent l'action communale. La baisse programmée de 11 milliards d'euros sur 3 ans (soit environ 25%) de la Dotation Globale de Fonctionnement (principale contribution de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités), est engagée et impacte déjà fortement l'économie locale malgré les nombreuses alertes lancées par des élus de tous bords.
Si la démarche d'économie et de réduction de la dette est bien comprises par les élus locaux prêts à s'impliquer, l'ampleur des restrictions imposées apparaît disproportionnée. En effet, alors que les communes ont une responsabilité limitée dans la dette nationale (8%), les efforts demandés sont sans précédent et particulièrement injustes. Ils interviennent de surcroît alors même que l'Etat impose de nouvelles charges obligatoires, par la modification des rythmes scolaires ou l'accumulation de normes contraignantes et coûteuses.

Manifestation du 19 septembre en présence de Gérald Lombardo Maire du Rouret, de Damien Bagaria Maire de Tourrettes sur Loup, Roger Cresp Maire de Gréolières, Gilbert Hugues, Maire de Caussols, Emmanuel Delmotte Maire de Chateauneuf, Eric Mèle Maire de Gourdon, Thierry Occelli Maire d'Opio, Gilbert Taulane Maire de Cipière, Richard Thierry Maire de Courmes et de nombreux autres élus.

Les communes à la place de l'Etat pour assumer l'impopularité des hausses d'impôts.
Cette année, plus d'un tiers des Communes françaises n'ont eu d'autres choix que de recourir à l'augmentation des taxes locales, et il est évident qu'elles seront à terme suivies par de nombreuses autres, tant les restrictions seront intenables dans la durée.
Dans un phénomène de transfert d'imposition et alors que l'Etat fera valoir la baisse de la fiscalité, les citoyens verront leur feuille d'imposition locale augmenter. Ce qui ne sera pas pris dans une poche, le sera dans l'autre, malheureusement avec une baisse significative des services de proximité et des répercussions sur l'emploi !

Ces effets ne se sont d'ailleurs pas faits attendre puisque plus de 10 000 postes ont été supprimés depuis 2014 dans le secteur des travaux publics du fait de la baisse des investissements des collectivités...

QU'EN EST-IL AU ROURET ?

Après 6 années de gel d'augmentation des impôts, la commune est prise dans une spirale continue et infernale de ponctions budgétaires. La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement a été de 6, 33% en 2014 et 18% en 2015, soit près de 25% sur 2 ans.

Ces montants dont l'importance est sans doute difficile à apprécier pour les habitants, équivalent par exemple au coût du service de restauration scolaire pour la Commune, ou à la moitié du budget annuel affecté à l'entretien des chemins.

Les contraintes ne s'arrêtent pas là. Des charges nouvelles non compensées financièrement par l'Etat s'ajoutent aux obligations imposées :

- **Le coût des nouveaux rythmes scolaires**
Une dépense supplémentaire

- **Les pénalités réclamées par l'Etat à la Commune du fait de sa carence en logements sociaux**
(130 000 € par an)

- **L'obligation nouvelle pour les communes** de participer à l'équilibre financier des opérations de logements sociaux (70 000 € prévus pour les 12 logements du projet de la Roseraie)

- **La participation du fonds de péréquation intercommunal** à hauteur de 33 857 € en 2015 ; ce fonds consistant à prélever des ressources aux communes appartenant à une communauté d'agglomération pour les reverser à des territoires moins favorisés.

- Par ailleurs, **l'augmentation statutaire des frais de personnel** de la fonction publique (environ 1,5 % par an).

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Il est aujourd'hui devenu de plus en plus compliqué de sauver l'équilibre budgétaire au Rouret comme ailleurs, ce, malgré les efforts considérables fournis depuis des années pour maîtriser toutes les dépenses de fonctionnement, comme par exemple l'effectif du personnel communal qui n'a pas évolué en 20 ans malgré des besoins croissants.

BIENVENUE À BRUNO SAULNIER

Bruno Saulnier, nouveau Directeur Général des Services

La Commune a été heureuse d'accueillir à la fin de l'été dernier, Bruno Saulnier, le nouveau Directeur Général des Services de la Mairie.
A 48 ans, il prend la tête des services municipaux et met sa longue expérience au sein des collectivités locales au service de notre commune.

Dans les années 90, après une maitrise en Administration Economique et Sociale, il a fait ses premières armes au service des finances publiques de la Mairie de Tours dont il est originaire, puis à la Mairie de Vierzon pendant 4 ans. Il a ensuite rejoint le sud de la France où il a occupé durant 19 ans, le Poste de Directeur Adjoint en charge du Pôle Infrastructure-Finances-Informatique à la Direction Générale de la Mairie de Villeneuve-Loubet.

Au Rouret, dans un contexte de restrictions budgétaires et avec des moyens humains plus restreints, il aborde ses nouvelles fonctions comme un défi à relever. Il attache une grande importance à la proximité avec les agents communaux afin que chacun s'épanouisse dans ses missions mais donne également le meilleur de lui-même au service de la collectivité.
En redistribuant et en rationalisant les tâches, il vise la modernisation et l'efficience des services, tout en assurant la sécurisation et la fiabilité des procédures administratives.

En lien direct avec le Maire et les élus, il a naturellement pour objectif de concrétiser les projets définis par l'équipe municipale. Son expérience dans le domaine des finances est un atout majeur compte tenu des contraintes sévères subies par les communes depuis quelques années. Il s'est très rapidement attelé à l'optimisation financière de tous les projets en cours, recherchant de nouvelles subventions et réalisant toutes les économies possibles pour répondre au mieux aux attentes des Rourétans.

Nous lui souhaitons la bienvenue au Rouret !

En essayant de maintenir un service public de qualité et sans renoncer aux investissements prévus et attendus par les Rourétans, toutes les pistes d'économies et d'optimisation des ressources sont exploitées.
La Commune envisage de recourir à la surtaxe sur les résidences secondaires qu'elle avait jusqu'à présent écartée. S'ajouterait la création d'une taxe de séjour touristique, dispositif qui existe déjà sur la plupart des communes du Département.

En termes de projets, certaines ambitions seront forcément revues un peu à la baisse. Par exemple, bien qu'ayant la satisfaction de pouvoir ouvrir prochainement l'Espace Associatif et Culturel, la Municipalité sait déjà qu'elle devra se résoudre à développer progressivement et de manière raisonnée, sa politique culturelle en attendant des jours meilleurs...

LA COMMUNE S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE TOUT EN PRÉSERVANT L'AUTHENTICITÉ DE SON TERRITOIRE

Le Rouret en manque de Logements Locatifs Sociaux

La commune ne respectent pas le quota de logements sociaux prévu par la loi. Loin d'assouplir la réglementation en la matière, la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) a renforcé en 2014 les obligations, faisant passer le pourcentage fixé de 20% à 25%.

Dans les Alpes-Maritimes, 37 communes de plus de 3500 habitants sont soumises à ces obligations, dont Le Rouret depuis 2010. Concrètement pour atteindre le pourcentage des 25% exigés, **notre commune devrait disposer de 402 Logements** locatifs sociaux... autant dire que l'objectif sera difficile à atteindre puisque 377 logements font à ce jour défaut.

Du fait de l'état de carence, Le Rouret perd une partie de ses compétences en matière d'urbanisme et se voit menacé de payer plus de 130 000 € de pénalités chaque année.

En 2014, l'Etat a prononcé une situation de carence, jugeant que les 15 nouveaux logements construits sur le territoire communal depuis 2011, étaient très insuffisants.

Pour la période 2014 - 2015 - 2016, un nouvel objectif a été défini unilatéralement par la Préfecture.
Fixé à 93 logements à bâtir en 3 ans, il est vite apparu impossible à tenir, compte tenu de nombreux facteurs indépendants de la maîtrise communale.
La Municipalité n'a pas manqué de mettre en avant les difficultés auxquelles elle se heurte. Les contraintes liées à la rareté et au prix des terrains, les risques naturels empêchant les constructions, l'absence de foncier communal constructible et la conjoncture économique, ont souvent fait obstacle aux démarches engagées.
Le Rouret a en outre intégré, il y a 5 ans seulement, le dispositif SRU alors que la plupart des communes concernées travaillent sur la problématique du logement social depuis 15 ans.

Au cours des années passées, afin de répondre à ces obligations, la Commune a modifié son Plan d'Occupation des Sols pour faciliter les réalisations, adopté des dispositifs fiscaux favorables, travaillé aux montages de projets avec tous ses partenaires, et même mis à disposition un terrain communal utile à la concrétisation d'une opération de logements en centre village.

Des mesures coercitives prises par l'Etat

Les efforts entrepris n'ont manifestement pas été jugés suffisants puisqu'en 2015 des mesures coercitives ont été prises par l'Etat à l'encontre du Rouret, à l'instar d'autres communes du Département.

La majoration financière appliquée à la Mairie du fait du non-respect de ses obligations, a été quintuplée et les pénalités sont désormais portées à 130 900 € par an.
Cette majoration fortement pénalisante pour les finances communales, a été accompagnée d'autres sanctions d'ordre administratif.
Le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) c'est à dire le droit d'acquérir en priorité un bien à la vente, **a été transféré à la Préfecture** sur les zones UA, UB, UC (sauf sous-secteurs UCe et UCz), et NA du Plan d'Occupation des Sols en vigueur. **Cette mesure permet à l'Etat d'acheter directement des terrains pour y mener des opérations de construction de logements pour actifs.**

Par ailleurs, l'Etat s'est octroyé la compétence dite du «droit des sols» sur le secteur Centre Village ; laquelle transfère à ses services, **en l'occurrence la DDTM* et la délivrance des permis de construire** sur lesquelles il est décisionnaire à la place de la Commune.

La Municipalité signe un Contrat de Mixité Sociale

Afin de souligner et de formaliser le travail engagé, la Commune a prévu de signer avec l'Etat et la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, un Contrat de Mixité Sociale. Celui-ci se présente comme **un dispositif de dialogue constructif** pour définir de manière concertée, un objectif ambitieux, mais réaliste, de production de logements pour les périodes triennales 2014/2016 et 2017/2019, en précisant notamment les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Sur les 93 logements requis, la Commune estime raisonnablement possible d'en construire 70 dans le cadre de projets déjà à l'étude dont :

- **12 logements**

dans l'ensemble immobilier «La Roseraie», situé le long de la RD 2085 à proximité de la boulangerie et dont le permis de construire a été délivré.

* DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

L'ensemble La Roseraie dont le permis de construire a été délivré par la Commune accueillera 12 logements locatifs sociaux.

Mais aussi :
- **26 logements**

Route d'Opio - Face au bar de la place
- **3 logements communaux**

à l'Hôtel des Postes et quartier Saint Pierre
- **24 logements**

dans le projet de centre village, route de Nice
- **5 logements**

à proximité de la crèche.

L'évolution programmée d'ici 2019, serait de passer de 1,5 % à 5,3 % de logements sociaux sur le territoire communal.

Ces réalisations porteraient Le Rouret à un taux 5,3 % de Logements Sociaux en 2019, lequel servirait de palier intermédiaire, et de base d'évaluation des engagements pris.

Dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration, la Commune intégrera également les modifications utiles pour permettre la réalisation de nouvelles opérations de logement collectif.

Des projets oui, mais de beaux projets !

La Municipalité a également réaffirmé son positionnement quant aux nouvelles constructions. Elle s'emploie à avancer dans le sens des objectifs fixés par la loi, mais en portant la plus **grande attention à ce que le territoire communal ne soit pas dénaturé par une production intensive et rapide de logements**.

La densification de notre tissu urbain doit s'opérer en cohérence avec nos souhaits de développement, **en harmonie avec le bâti existant et dans le respect de notre patrimoine et de la qualité de vie des habitants**. Dans cette logique, il ne saurait être question que la Municipalité soutienne toute opération d'une densité ou d'un gabarit trop important qui porterait préjudice à l'équilibre et à l'authenticité du Rouret.

En ce sens, les élus se sont déjà opposés à certains programmes immobiliers jugés en inadéquation avec le village, et favorisent au contraire l'émergence d'une urbanisation durable, intégrée dans son environnement et respectueuse de l'identité du village.

Le parc privé, également source de logements sociaux

Pour offrir des perspectives de créations complémentaires, un travail soutenu sera aussi engagé au niveau des habitations privées en situation de vacance, afin de pouvoir proposer aux propriétaires un conventionnement leur permettant de rénover à moindre coût leur bien puis de le louer pendant quelques années en tant que logement social. La démarche a déjà été initiée dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) mise en place par la CASA, mais ce dispositif incitatif, n'a pas obtenu les résultats escomptés.
La Commune sera donc couverte par un Programme d'Intérêt Général (PIG) mis en place sur l'ensemble du territoire de la CASA de 2016 à 2018 et destiné à **la réhabilitation de logements, à la lutte contre l'habitat indigne, la précarité énergétique et au maintien des personnes âgées à domicile**.
Les propriétés concernées, vacantes ou dégradées, qui représentent tout de même 6% des habitations rourétanes, seront identifiées et ciblées afin de pouvoir envisager avec leurs propriétaires une rénovation et une mise sur le marché locatif social.

Des bilans intermédiaires

Le Contrat de Mixité Sociale souligne que la Commune fournira un diagnostic et un programme d'actions foncières annuellement mis à jour pour suivre l'évolution des projets.
Dans le cadre des bilans triennaux, et **en cas de respect par la Commune de l'ensemble de ses engagements, l'État étudiera de manière privilégiée un allègement, voire une suspension des majorations financières appliquées,** ainsi que la sortie de la carence.

REPAS DE FÊTE POUR LES ÉCOLIERS ROURÉTANS

Les petits plats dans les grands

Comme chaque année, les enfants du Rouret ont participé à la Semaine du Goût qui s'est déroulée du 12 au 16 octobre dernier et a permis de leur faire découvrir notre patrimoine gastronomique en encourageant une consommation alimentaire équilibrée et durable. A cette occasion, le service de la restauration scolaire avait mis les saveurs provençales à l'honneur et les écoliers ont notamment dégusté un délicieux aïoli et des lasagnes végétariennes.

Par ailleurs, juste avant les congés de fin d'année, les petits plats ont à nouveau été mis dans les grands pour célébrer Noël avant l'heure. Lamelles d'avocat et mille-feuilles de saumon, rôti de veau sauce champignon, gratin dauphinois et fondant au chocolat étaient au menu du repas de Noël et ont régalé les papilles des enfants pour leur dernier jour de classe de l'année.

ACTIVITES PÉRISCOLAIRES DES NOUVEAUTÉS DEPUIS LA RENTRÉE

Une belle dynamique

Depuis la rentrée scolaire de septembre, les Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.) ont repris dans les écoles maternelle et élémentaire. L'organisation de ces temps a été conservée avec un cumul le jeudi après-midi afin de pouvoir proposer aux enfants de vraies activités structurées et qualitatives.
Les enseignants, les animateurs professionnels, le personnel communal et les associations se dévouent sans compter avec professionnalisme et compétence.

La formule proposée mêlant détente, découvertes et enrichissement personnel pour les élèves, reçoit l'adhésion des familles, avec des taux d'inscription stables par rapport à l'année dernière.

A l'école maternelle, les inscrits sont au nombre de 86, chaque jeudi, soit un pourcentage de 69 %.
A l'école élémentaire, ils sont 166 c'est à dire 71 % des écoliers.

Au cours du premier trimestre, les animations ont été renouvelées et développées en tenant compte notamment de l'appréciation des enfants et de nouvelles idées. Chez les plus jeunes, les activités manuelles, l'expression corporelle, les jeux d'extérieur et la lecture de contes ont été complétés par de la gymnastique adaptée à la tranche d'âge.

Les plus grands ont pour leur part participé à des séances de gym tonique, de danse, des jeux d'opposition, du chant, du cirque, du théâtre et bien sûr des jeux collectifs comme le handball ou le basket.

De la graine d'agriculteur

Parmi les activités nouvelles et originales, ils ont aussi découvert le Land Art dans le cadre d'une animation «Art et Jardin». Ils ont réalisé des créations utilisant des matériaux de récupération ou issus de la nature. Leurs activités à l'extérieur les ont aussi conduits à s'initier au jardinage en réalisant un potager et en abordant la culture sous l'angle du développement durable dans le respect des saisons et en testant de nouvelles techniques comme la plantation dans les feuilles. Ces expériences ont nécessité la participation des parents qui se sont volontiers prêtés au jeu et ont apporté de nombreux sacs de feuilles de leur jardin. Nous les en remercions vivement.

Aux petits soins des abeilles

Dans le même esprit, les enfants des N.A.P. ont aussi été sensibilisés, par l'association Selva, à la sauvegarde des abeilles sauvages. Ils ont participé à la construction de ruches destinées à être installées dans le bois communal.
Une fois réalisés, ces abris ont été savamment disposés dans la forêt à l'écart des habitations, de l'activité humaine et des pollutions. Avec beaucoup d'enthousiasme et la fierté de mener une action importante, les enfants ont eux-mêmes effectué l'installation des ruches lors d'une sortie prévue à la nuit tombée pour ne pas déranger l'essaim d'abeilles réimplanté.

Des moments version gourmandise

Enfin, des activités périscolaires dignes de ce nom ne seraient pas sans les fameux ateliers culinaires organisés avant chaque départ en vacances. Aux délicieux cookies de la Toussaint, ont naturellement succédé les succulents chocolats de Noël concoctés avec envie et gourmandise par nos petits pâtissiers en herbe.

LES ECOLES ÉQUIPÉES EN VIDÉOPROJECTEURS NUMÉRIQUES INTERACTIFS (V.N.I.)

On n'arrête pas le progrès

En 2014 , à la demande des enseignants, la Mairie a commencé **à équiper chaque classe des écoles maternelle et élémentaire de Vidéoprojecteurs Numériques Interactifs.** Si ce nom un peu technique peut laisser perplexe et n'inspire à première vue que des interrogations, son utilité pour les enseignants a vite été démontrée.

Les V.N.I. ou projecteur interactif, permettent en fait de projeter l'écran d'un ordinateur (celui de l'enseignant) sur une surface comme un mur ou un tableau blanc, mais surtout de rendre cette surface interactive au touché. Avec un stylet ou le doigt, l'utilisateur peut intervenir directement en effleurant la surface pour annoter la page projetée, changer de rubrique, importer des images.... bref, faire tout ce qu'il fait habituellement sur son ordinateur avec la souris, mais en étant cette fois debout devant toute la classe.
Grâce aux VNI, les cours semblent plus ludiques et stimulants pour les élèves qui sont placés ensemble dans la même situation d'apprentissage et devant le même document préparé en amont par les enseignants.

Des photos, des vidéos, des exposés sont projetés en fonction des matières et des besoins afin d'illustrer concrètement les sujets abordés. Tout en se gardant d'une consommation outrancière de **cet équipement, les enseignants l'ont rapidement adopté notamment pour développer des travaux en commun**, comme des rédactions collectives ou des recherches sur internet.

Même si aucune étude n'a démontré jusqu'à présent que les VNI pouvaient avoir un impact sur les résultats scolaires des enfants, **il a été constaté que l'attention, la curiosité et concentration des élèves étaient accrues lors de leur utilisation**.

Avec les 10 classes des écoles désormais équipées, Le Rouret est à la pointe du progrès !

A l'école élémentaire, les élèves suivent un cours de mathématiques préparé par leur enseignante et projeté grâce au V.N.I. dont la Mairie a équipé chaque classe.

LE PLATEAU MULTI-SPORTS LIVRÉ ET INAUGURÉ

Nos jeunes ont quelque chose en plus.

Le plateau multi-sport a été inauguré le 7 novembre dernier quelques semaines après son ouverture. De nombreux enfants, jeunes et familles étaient présents, profitant d'une belle après-midi ensoleillée et sportive dans cet environnement verdoyant et propice à la détente.

Les associations sportives avaient organisé des jeux sportifs orchestrés par des animateurs et destinés aux enfants de 10 à 12 ans afin que ces derniers découvrent et s'approprient le site. Le ruban tricolore a été officiellement coupé par Gérald Lombardo, en présence d'Emmanuel Delmotte le Maire de Châteauneuf, des élus Rourétans et des entreprises ayant oeuvré à la réalisation du projet.

Heureux de pouvoir mettre ce nouvel équipement à la disposition des habitants, Monsieur le Maire a rappelé la finalité du projet, qui répond à un souhait exprimé de longue date par les jeunes Rourétans, de pouvoir disposer d'une structure libre d'accès permettant une pratique sportive en dehors des clubs.
La nouvelle aire a rapidement trouvé son public. Les familles y ont toute leur place avec leurs enfants, simplement pour prendre l'air ou pour les initier à différents sports de manière ludique et sans contrainte.

Le terrain de 300 m^2 permet la pratique du basket, football, volley, tennis, et badminton. Il est complété par une piste de course périphérique et différents agrès de musculation.
Prochainement, il est prévu d'installer des tables de pique-nique facilitant les pauses détente sur place.

Ce plateau multi-sport est un site en accès libre.
Espace de détente conçu et mis à la disposition de toutes et de tous, il revient à chaque utilisateur de prendre grand soin des équipements, en partageant l'espace avec bienveillance.

Jeunesse du Rouret, ce bien commun est à vous et il mérite le respect ; démontrez que le vivre-ensemble se pratique au quotidien sur notre commune !

BIENTÔT UN NOUVE@U SITE INTERNET POUR LA MAIRIE

Site actuel

Depuis quelques mois, la Mairie s'est engagée dans la refonte de son site internet afin de pouvoir bientôt proposer aux Rourétans un espace de communication plus pratique. La démarche vise tout autant l'amélioration de l'attractivité et la modernisation du site, que la simplification des mises à jour en interne.

En effet, hormis son aspect quelque peu statique, le site actuel présente de nombreuses contraintes techniques qui restreignent considérablement son utilisation et empêchent son enrichissement par de nouvelles rubriques intuitives.

L'évolution des technologies permet de nos jours d'associer esthétique et praticité à moindre coût. La volonté municipale est donc de doter la commune d'un outil performant valorisant son image et répondant aux attentes des habitants.
Le travail engagé a permis d'identifier les besoins d'évolution. L'accent sera mis sur :

- **Le dynamisme** avec l'intégration d'animations, d'effets visuels et le raccourcissement des temps de chargement,
- **L'identité graphique** pour obtenir un aspect moderne tout en restant authentique,
- **La réorganisation de l'arborescence** dans le but de limiter le nombre de clics et de favoriser une navigation intuitive,
- **La polyvalence** afin que le site puisse être consulté à partir de tout support (ordinateur, téléphone et tablette)
- **La fonctionnalité des mises à jour** pour permettre aux services municipaux de modifier le site et de l'enrichir simplement et rapidement,
- **L'augmentation de ses capacités**, avec la possibilité de mettre en ligne de nombreuses photos et documents sans être contraint par l'espace disponible comme c'est le cas actuellement,
- et enfin **la sécurisation accrue du site**.

Le nouveau site en cours de conception sera livré avant la fin du premier trimestre 2016 ; nous vous en souhaitons une agréable découverte. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou idées pour enrichir son contenu.

LES BACHELIERS, MENTION TRÈS BIEN, RÉCOMPENSÉS

Le 22 août dernier, des jeunes Rourétans prometteurs étaient à l'honneur à la Maison du Terroir. La Municipalité avait en effet décidé de réunir tous les bacheliers ayant obtenu en juin la **mention Très Bien à leur examen**.

A cette occasion, Gérald Lombardo, le Maire du Rouret, leur a remis un chèque de 250 euros offerts par la Mairie en récompense de leur mérite. Il leur a souhaité de poursuivre leurs études avec autant de brio et de réussite, et s'est dit heureux de féliciter des jeunes qui contribuent activement par l'effort à la construction de leur avenir.

Benjamin, Alienor, Sam, Mathilde, Erwa, Morgane, Lea et Thibaud, bonne continuation. Le Rouret vous regarde et souhaite que votre quête d'excellence vous porte vers les plus grandes réussites tout au long de votre vie.

UN REMANIEMENT DU CADASTRE EN COURS

Pour s'adapter à l'évolution du territoire, la Commune a sollicité les services de l'Etat afin que le cadastre soit remis à jour. Ce dernier n'a fait l'objet d'aucune actualisation depuis plusieurs décennies et compte de nombreuses anomalies. La Route Départementale dont l'assiette sur les plans ne dépasse pas par endroit les 2 mètres de large, en est un bel exemple.
Un remaniement est donc aujourd'hui lancé. **Ce travail colossal accompli par l'Etat au profit du Rouret est l'une des dernières missions qu'il remplira gracieusement avant que cette compétence et les coûts afférents, ne soient transférés aux Communes.**

Dans un premier temps, la Brigade Régionale foncière de Nice a fait réaliser des prises de vues aériennes dont l'exploitation a donné lieu à la création de planches topographiques où apparaissent les constructions, les routes et les limites visibles de propriétés.

Pour plus de précisions, des relevés sur le terrain sont désormais entrepris dans le but de délimiter les propriétés publiques et privées, et de les représenter graphiquement. Les nouveaux plans seront au nombre de 26 à l'échelle 1/1000 et 1/2000 et concerneront 4479 parcelles et 4564 bâtiments.

Depuis le mois de novembre dernier, ce travail minutieux et de longue haleine a été engagé par une équipe de géomètres qui sillonne le Rouret, et valide notamment la position exacte des habitations et des limites de propriétés.

Cette opération est effectuée en collaboration et en présence des propriétaires des parcelles. Il leur est demandé de réserver le meilleur accueil aux géomètres et de leur communiquer toutes les informations utiles. **Une fois les données collectées et les plans remaniés, les propriétaires en seront destinataires et pourront formuler d'éventuelles remarques avant validation.**

A terme, les éléments actualisés se substitueront aux données immobilières existantes et constitueront le nouveau cadastre.

INONDATIONS DES 3 ET 4 OCTOBRE

Quand le ciel se fâche

Les 3 et 4 octobre derniers, les communes du littoral ont connu le pire en subissant des inondations meurtrières sans précédent. Au-delà du traumatisme psychique, les sinistrés ont subi des dégâts matériels considérables.

Du côté du Rouret, le ciel a été plus clément et les intempéries heureusement beaucoup moins dévastatrices. Pour autant, des dégâts ont été déplorés dans plusieurs habitations et locaux commerciaux. Les sinistrés se sont rapprochés de la Mairie qui a rapidement sollicité la Préfecture pour obtenir la reconnaissance de l'état de Catastrophe Naturelle.

L'état de Catastrophe Naturelle.
En date du 28 octobre, Le Rouret a obtenu cette reconnaissance au titre des inondations et coulées de boue.
Les sinistrés ont alors eu 10 jours pour déposer un dossier auprès de leur assurance dans le but d'être indemnisés.
Les espaces publics ont quant à eux subi quelques dégradations. Le charroi de graves, de branchages et de détritus ont mobilisé les services techniques municipaux dans les jours qui ont suivi les intempéries. Un ouvrage de soutènement s'est effondré chemin de Baume Robert, et les revêtements de plusieurs voiries communales ont été partiellement endommagés. Les travaux de rénovation afférents ont été commandés au plus tôt et sont mis en oeuvre depuis la mi-décembre.

Merci à tous ceux qui se sont investis et ont fait preuve d'une grande solidarité pour soutenir les sinistrés.

RECENSEMENT de la population 2016

On compte sur vous !

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain.

A partir du 21 janvier 2016, une campagne de recensement de la population pilotée par l'INSEE débutera au Rouret. Elle durera un mois, et à son terme permettra de comptabiliser le nombre des habitants. Ces données sont recueillies partout en France, tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants (suivant un calendrier établi par l'INSEE), et chaque année pour les autres communes en interrogeant 8% de la population.

Les recensements ont une réelle utilité. En dehors des éléments d'informations qu'ils fournissent pour analyser l'évolution des territoires et adapter en conséquence les politiques locales, ils définissent une base pour le calcul de chiffres clés.
La DGF «Dotation Globale de Fonctionnement» principale contribution financière de l'Etat au fonctionnement des communes, est par exemple calculée en fonction du nombre d'habitants recensés. De même le nombre de conseillers municipaux sur chaque commune, ou encore les autorisations d'implantation de pharmacie ou le barème de certaines taxes, dépendent de ces données.

Ce sont les agents recenseurs, des agents publics recrutés par la Mairie, qui sont responsables de la collecte des informations. Ils ont tous reçu une formation dispensée par la Commune et l'INSEE, et disposeront d'une carte tricolore avec photographie signée par le Maire pour officialiser leur fonction.

Comment se passe le recensement ?
À partir du 3ème jeudi de janvier 2016, un agent recenseur se présentera chez vous. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne, ou si vous ne pouvez pas, vous donnera les questionnaires papier à remplir.

Vous conviendrez ensemble d'une date et heure de rendez-vous pour qu'il vienne récupérer les documents complétés par vos soins.

Le recensement est une obligation
Dans le cadre du recensement, il est notamment demandé aux personnes de renseigner leur âge, leur niveau d'études et le degré de confort de leur logement. Si les questionnaires peuvent parfois déranger certains d'entre nous, la législation impose néanmoins d'y répondre.
Soyons toutefois rassurés. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel, et la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), impose de ne pas enregistrer les noms et adresses dans les bases de données.

Les chiffres de 2012 au Rouret

Au regard du dernier recensement effectué en 2012, la commune du Rouret compte :
- une population totale de 3965 habitants
- un total de 1844 logements
- 82,1 % de résidences principales
- 78,8 % des habitants

sont propriétaires de leur logement
- une variation de la population

de + 1% entre 2007 et 2012
- un taux d'activité de 73,1 %

pour les 15 - 64 ans en 2012
- un taux de chômage de 7,5 %

pour les 15 - 64 ans en 2012
- un pourcentage de 21,2 %

des Rourétans qui travaillent sur la commune.

Les données collectées en 2016 permettront de fournir des éléments d'information ajustés et d'apprécier les évolutions dans de nombreux domaines.
Pour consulter les statistiques en détails, consulter le site **www.insee.fr**.

C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
du 15 janvier au 14 février
www.le-recensement-et-moi.fr

En 2015, plus de 3,4 millions de Français ont répondu en ligne, soit une économie de papier de 31 tonnes.
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site internet.

Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

ENVIRONNEMENT
RAMASSAGE DES DECHETS

Le service s'adapte aux besoins des Rourétans

LES VÉGÉTAUX COLLECTÉS TOUTE L'ANNÉE

Depuis début 2016, l'enlèvement des végétaux sur la commune, assuré par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, est assuré toute l'année.
L'extension de ce service de collecte à domicile très apprécié par les habitants facilitera davantage encore leur quotidien, sachant que l'utilisation des feux de jardin pour éliminer les déchets verts est aujourd'hui très encadrée et à proscrire autant que possible pour éviter les pollutions.

Dorénavant le ramassage des végétaux se fait en respectant le rythme :
- **d'une fois par semaine d'avril à octobre** comme précédemment,
- et **d'une fois tous les quinze jours de novembre à mars**.

La première collecte d'hiver a eu lieu le 11 janvier 2016 selon les modalités habituelles.

Les végétaux, qu'il s'agisse de branchages, de tailles de haie, de découpe de bois ou de tonte de gazon, sont collectés le lundi matin. Ils doivent être sortis aux endroits habituels de ramassage des ordures, au plus tôt la veille au soir pour ne pas encombrer longuement le domaine public.
Les branches doivent être ficelées en fagots d'une longueur qui ne devra pas excéder 1,50 m, et les autres végétaux disposés dans les conteneurs ou sacs recyclables fournis gratuitement par la CASA.
Attention les sacs en plastique ne sont pas ramassés et le volume maximum par foyer est de 1 m^3 par collecte.

Les végétaux peuvent également être apportés gratuitement dans toutes les déchetteries communautaires ; les plus proches étant actuellement celles de La Colle sur Loup et de Valbonne. Il peut être noté qu'une nouvelle structure ouvrira prochainement ses portes à Roquefort les Pins, ce qui réduira les temps de trajets pour les Rourétans.

LE COMPOSTAGE

Pour éliminer vos végétaux et de nombreux autres déchets de cuisine, n'oubliez pas le compostage !
La CASA favorise son développement et met à disposition des composteurs individuels en plastique ou en bois. Une participation est demandée aux particuliers mais la majeure partie du coût des bacs est prise en charge par la CASA.
Tous les conseils utiles sont aussi apportés pour le bon fonctionnement du compost qui pourra recevoir, en plus des petits végétaux (gazon, feuilles, mauvaises herbes), des détritus de cuisine variés comme les coquilles d'oeufs, les épluchures, les restes de fruits et de légumes, le marc de café, le pain etc...
En quelques mois un amendement organique pouvant servir d'engrais sera produit et pourra être réutilisé dans le jardin. Un bon point pour la réduction des déchets et le respect de l'environnement !

ORDURES MÉNAGERES : UN RAMASSAGE SUPPLEMENTAIRE EN ÉTÉ

En 2016, parmi les modifications apportées par Envinet, le service de collecte et traitement des déchets de la CASA, une rotation supplémentaire en été pour les ordures ménagères est aussi prévue. Pendant les mois de **juillet et août**, en plus des ramassages du lundi et du vendredi la benne passera le **mercredi** sur toute la commune.
Cette mesure a été retenue pour éviter les débordements de bacs pendant cette période d'affluence touristique.

Pour toutes vos questions sur la collecte des déchets, un seul numéro : Envinet 04 92 19 75 00
- Déchetterie de La Colle sur Loup - 62 bd Alex Roubert - 04 93 32 94 85
- Déchetterie de Valbonne - 461 chemin de la Veyrière - 04 92 28 50 21

LE ROURET SE SOUVIENT

LES COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE 1918

Il y a 97 ans, prenait fin la grande guerre.
En hommage à tous ceux qui sont morts pour la France, près de 250 personnes, dont l'association des Anciens Combattants et les autorités civiles et militaires, se sont réunies le 11 novembre dernier, devant le monument aux Morts pour perpétrer ensemble ce souvenir. Les enfants de l'école élémentaire ont assisté à la cérémonie et chanté la Marseillaise.

Lors de son discours, **le Maire, Gérald Lombardo** a souligné que «si l'Europe est aujourd'hui reconnue comme lieu de civilisation, c'est en grande partie parce que la France a joué un rôle exceptionnel dans l'histoire du monde et que ses soldats ont lutté de toutes leurs forces dans des guerres folles et meurtrières. La sagesse, le goût de la paix et le respect entre les peuples d'Europe sont des idées récentes et aujourd'hui malgré toutes ces souffrances, toute cette histoire qui devrait avoir valeur d'exemple, rien n'est fini, en France, comme dans le monde.
L'intolérance, les oppresseurs de toutes espèces existent encore, ils ne sont pas morts le **11 novembre 1918**, pas plus que le **8 mai 1945**. Ils demandent encore notre courage pour porter les valeurs de la France, fiers de ce qu'il y a de plus noble en nous et de ce que nous ont légué les soldats de l'enfer de 14/18.»

LA CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD, D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATTANTS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

Le 5 décembre en présence du Sous-Préfet de Grasse Philippe Castanet, un hommage a été rendu aux combattants d'Afrique du Nord. 25 000 soldats ont trouvé la mort en Algérie, 1 million d'entre eux ont été blessés et tous portent encore les stigmates de la guerre. Aujourd'hui, ces souvenirs s'éloignent comme ceux de toutes les guerres d'indépendance mais il reste la mémoire, la nostalgie des pieds-noirs brutalement arrachés à la terre chaleureuse qui les avait vus naître, le bilan d'un immense gâchis humain, l'amertume pour de nombreux soldats partis à 20 ans défendre nos valeurs et rentrés traumatisés dans leur chair et dans leur âme.

Ces jeunes soldats d'hier, sont l'histoire de France et nous n'oublierons pas leur courage et leur engagement au service de notre Pays.

VOISINS VIGILANTS

Faire corps avec ses voisins

Cet été, le 100ème quartier «Voisins Vigilants» du secteur de gendarmerie regroupant Roquefort-les Pins, Le Rouret, Châteauneuf, Le Bar sur Loup et Gourdon, a été célébré à la Maison du Terroir. **Le Sous-Préfet de Grasse, Philippe Castanet** était présent, de même que de nombreux élus locaux venus saluer l'implication citoyenne des habitants mobilisés pour la surveillance de leur quartier.

Le Rouret compte aujourd'hui 13 quartiers «voisins vigilants» et les résultats sont là. L'an dernier, alors que les cambriolages étaient à la hausse sur le secteur grassois, la gendarmerie de Roquefort a enregistré une baisse de 12% sur son territoire ! A l'évidence, les voisins vigilants particulièrement nombreux dans nos communes y sont pour quelque chose.

Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues pour continuer en ce sens et renforcer le réseau.
Si vous envisagez vous aussi de vous associer à cette démarche, n'hésitez pas à contacter la Gendarmerie en la personne du MajorJosé Bertomeu qui coordonne le dispositif depuis près de 10 ans.

Le principe est simple. Un référent volontaire sera désigné dans le quartier concerné. Il deviendra l'interlocuteur privilégié des forces de l'ordre et sera notamment alerté par ses voisins en cas d'anomalies, d'allées et venues inhabituelles ou de présence d'individus au comportement suspect. La transmission des informations à la Gendarmerie sera des plus précieuses et favorisera l'efficacité des interventions.

La Municipalité est partenaire du dispositif. Outre la collaboration de la Police Municipale dans les actions de prévention, les panneaux et autocollants «Voisins Vigilants» sont fournis et offerts par la Mairie.

De gauche à droite, Damien Bagarria Maire de Tourrettes sur Loup, Michel Rossi Maire de Roquefort les Pins, Philippe Castanet Sous-Préfet de Grasse, Monsieur Teisseire référent du nouveau quartier, Gérald Lombardo Maire du Rouret, Major José Bertomeu de la Gendarmerie.

CAMBRIOLAGES LES GESTES QUI LIMITENT LES RISQUES

Chaque année, malgré les efforts de la Gendarmerie et de la Police Municipale, certaines habitations sont la cible de cambrioleurs sans scrupule qui infligent à leurs victimes, en plus du vol de leurs biens, un traumatisme psychologique.
Afin de limiter les risques, il est utile de rappeler les règles élémentaires de prévention :

PROTÉGEZ LES ACCÈS

- **Équipez votre porte** d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur. Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, changez les serrures.
- Si nécessaire, **équipez votre maison** de dispositifs adaptés au niveau de sécurité que vous souhaitez en demandant conseil à un professionnel (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).
- **Ne mettez jamais vos clés sous le paillasson** ou sous un pot de fleurs.

SOYEZ VIGILANT

- **Fermez la porte à double tour**, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Dans votre jardin, **rangez les objets pouvant servir à une effraction** (échelle, outils etc..)
- **De nuit en période estivale**, ne laissez aucune fenêtre ouverte surtout si elle est accessible de l'extérieur.
- **Placez toujours dans un lieu sûr** qui ne soit pas visible d'une fenêtre, vos clés de voiture, objets de valeur, cartes bleues et sac à main.
- Si un représentant se présente à votre domicile et que vous envisagez de le faire rentrer, **vérifiez au préalable son identité** auprès de son employeur, et ne laissez aucun inconnu seul dans une pièce.

PENDANT LES VACANCES

- **Faites vider votre boîte aux lettres** par un proche ; créez l'illusion de votre présence en faisant si possible ouvrir vos volets ou en installant un programmateur de lumière.
- **Ne laissez pas de message** sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux indiquant que vous vous absentez.
- **Pensez aux opérations Tranquillité Vacances** de la Gendarmerie qui effectuera des rondes plus fréquentes dans votre quartier.

SOYEZ PRÉVOYANT

- **Photographiez vos objets de valeur**. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- **Notez le numéro** de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

- **Prévenez immédiatement la gendarmerie**.
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, **ne prenez aucun risque** ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements, ...).
- Avant l'arrivée des forces de l'ordre, **préservez les traces et indices** à l'intérieur comme à l'extérieur : ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre, interdisez l'accès des lieux
- Une fois les constatations effectuées, **faites opposition** auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédits dérobés.
- **Déposez plainte** à la gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet :
WWW.PRE-PLAINTE-EN-LIGNE.GOUV.FR
- **Déclarez le vol à votre assureur** par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Vendredi 13 novembre 2015

PARIS ENDEUILLÉE

Le Rouret solidaire

Le 16 novembre dernier, Le Rouret s'est associé à l'élan de solidarité qui s'est manifesté partout en France à la suite des attentats de Paris du 13 novembre. Les habitants se sont réunis au coeur du village pour témoigner leur émotion et partager leur tristesse, répondant ainsi à l'appel national d'hommage aux victimes.

«Avec Paris touchée, Paris endeuillée, Paris en larmes, c'est toute la France qui pleure. Du plus petit village à la plus grande ville, partout la France s'arrête en cet instant, dans un silence assourdissant qui parle à tous les cœurs des françaises et des français. Malgré l'effroi et la douleur, la France se tiendra debout, prête à combattre et à s'élever contre toutes les peurs et le fanatisme que ces terroristes veulent imposer.
Comment aujourd'hui ne pas se rappeler de Charlie Hebdo et de ces moments tragiques qui nous ont rassemblés. A l'époque, c'était la liberté d'expression et de la presse, des symboles de nos valeurs démocratiques, aujourd'hui c'est la jeunesse de France, toutes religions confondues, qui a été touchée.
Pour la première fois depuis le début de ce siècle nouveau dans lequel nous avions placé beaucoup d'espoirs de paix et de fraternité, des attentats d'une ampleur sans précédent, ont visé des civils, des innocents... Nos premières pensées s'adressent aux victimes, aux blessés, à leurs familles et à leurs proches.
Nous saluons aussi le courage des forces de sécurité, de Gendarmerie, de Police et de Secours confrontés à l'horreur, et bien sûr nous accompagnons par la pensée les militaires partis au combat pour nous protéger et défendre les valeurs de la France. Ils méritent tous nos remerciements et notre gratitude.»

A 12h, les participants ont respecté une minute de silence, moment de recueillement empreint d'une immense émotion, suivi de la Marseillaise entonnée a capela pour réaffirmer dans l'unité les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

EXPOSITIONS

Les talents s'exposent

Pour favoriser l'expression culturelle et permettre aux artistes locaux de faire découvrir leur travail, Le Rouret met gracieusement à leur disposition la salle «Le coin des artistes» à la Maison du Terroir. La richesse et la diversité des talents s'expriment au quotidien en ce lieu ; de nombreuses expositions s'y sont déroulées depuis l'été pour le plus grand plaisir des amateurs d'art.

ODILE BOUREL
Artiste Peintre

Après une vie active dans le tourisme, Odile Bourel a décidé de se consacrer à sa passion pour la peinture. L'acrylique lui permet de laisser libre cours à sa spontanéité, à la recherche des textures, des couleurs et surtout du mouvement. Une explosion de vie lumineuse et intense qui a transmis au public énergie et émotion...

MOFU

De retour sur les cimaises de la salle du «Coin des Artistes», l'artiste peintre MOFU a réalisé en un peu moins de deux ans une cinquantaine de portraits en acrylique sur toiles ou au fusain, toujours centrés sur la Féminité.
Des regards, des expressions, des sourires, des visages mutins ou secrets, une véritable ode à la femme !
MOFU peint des traits délicats mis en valeur par des jeux d'ombre et de lumière. Autant de portrait de femmes croisées au quotidien ou de célébrités dont la beauté, la sensibilité, la grâce et la finesse, sont dévoilées dans ces tableaux qui parlent tout autant aux femmes qu'aux hommes... !

NATHALIE LESZAK : «All you need is Art»...

Artiste peintre et professeur d'Art, Nathalie Leszak enchante notre vie pour lutter contre le défaitisme et l'individualisme.
Avec l'art elle a choisi de nous «rebouster», et de nous procurer de l'énergie positive. Du 29 Août au 5 septembre de nombreux artistes peintres l'ont accompagnée pour exposer et partager un moment d'amitié à la Maison du Terroir. Une multitude de découvertes, de styles hauts en couleur pour placer l'art comme un antidote à la morosité.

SANDHYA NATALIA : «Le cheminement du détachement pour créer quelque chose de nouveau.»

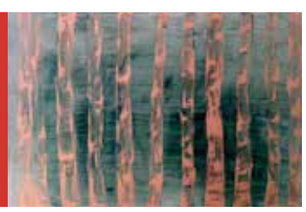

Avec une quarantaine de toiles qui ont révélé son talent pour travailler la matière, Sandhya, originaire d'Allemagne, nous a transporté dans son univers. Elle utilise l'art comme une thérapie et dans ses toiles, transforme ses souffrances en gaîté. Son talent a été récompensé par le 1er Prix du Jury de la Fondation Paul Ricard qui a perçu en elle un don pour la peinture et a voulu l'encourager à poursuivre dans cette voie.

Elle a également consacré de son temps aux enfants lors d'ateliers d'exploration artistique très appréciés.

GUY LAVAL OU L'IMAGINAIRE

Au mois d'octobre Guy Laval a dévoilé ses oeuvres présentées avant tout comme un mode de communication entre le peintre et chaque spectateur. En faisant appel à des sentiments enfouis, chaque tableau est, pour lui, un moment de vie passée, présente ou à venir. Pour créer une émotion, il utilise l'art plastique comme un moyen de nouer un lien. Les tableaux appartiennent à ceux qui les regardent. Ils peuvent s'y retrouver, se questionner, voyager intérieurement, échanger entre eux ; l'objectif du peintre est alors atteint...

L'EXPO ROURETANE

Dans la chapelle, dans la salle du conseil, au coeur du Marché de Noël, les artistes de la commune se sont réunis pour nous présenter leurs dernières créations.
Brigitte Cazenave, Ani Heider, Jacqueline Brousson, Kriss Marza, Nathalie Mauche, Mofu, Sylvie Patie, Isabelle Conrozier, Janet, Fabienne Roz ont offert à notre curiosité, peintures, sculptures, travail du verre et aquarelles.

Le Coin des Artistes accueillait également les artistes Rouretans avec l'exposition de l'Atelier Rourétois de Jeannine Bernardon.

ISABELLE CONROZIER ET SYLVIE PATIE «Provence Méditerranée»

En décembre, une exposition magique a réuni deux personnalités au talent créatif indéniable. Des réalisations de décors de crèches, des maisons fontaines, des jeux de boules, les lavoirs de notre village et les clochers de la région ont mis la Provence à l'honneur, sans oublier les oeuvres majeures des deux artistes : les sculptures de nus d'Isabelle et les réalisations en bois flotté de Sylvie.

MYRIAM PALMI : «les céramiques du Loup»

Juste avant les fêtes, Myriam Palmi nous a dévoilé sa passion pour la céramique et son intérêt pour la nature et le monde animalier, sources d'inspiration dans son travail. Donner vie à la terre, avec sans cesse le désir de créer. Ses sculptures, réalistes ou fantaisistes réalisées en pièces uniques et signées se veulent tout en rondeur. Ours, panthère, hippopotame, rhinocéros, tortue, chat, orang-outan, guépard ... font partie de son bestiaire. Ses techniques de superposition d'émail métallique et cristallin réalisée en trois cuissons, donnent des résultats surprenant de beauté, de maîtrise et de précisions.

FORUM DES ASSOCIATIONS

DYNAMISME ET IMPLICATION POUR LES ASSOCIATIONS ROURÉTANES

Avec l'heure de la rentrée, les associations étaient en effervescence pour présenter leurs activités au forum qui leur était consacré le 5 septembre. Qu'elles soient artistiques, culturelles, caritatives, sportives ou de loisirs, une trentaine d'entre elles était représentée sur la place de la Libération et donnait une idée exhaustive du large éventail d'activités présentes au Rouret.

Les visiteurs ont pu découvrir dans une ambiance conviviale tous les stands préparés par les responsables associatifs. Heureux de faire partager leur passion, les bénévoles ont accueilli tout au long de la journée, un public nombreux comptant toutes les générations.
En 2015, le tissu associatif dense et varié du Rouret s'est étoffé avec la création de 3 nouvelles structures :
- **L'association «les Boulistes»** qui organise des rencontres amicales et des compétitions de pétanque,
- **L'association «Petits Pas»** qui s'adresse aux plus jeunes pour l'éveil par la musique et la danse, le développement du sens artistique et le renforcement musculaire,
- **L'association Roz Création** qui propose des ateliers d'art plastique pour les enfants.

En outre, **l'association Alpine Côte d'Azur** a déménagé son siège au Rouret et prépare la 23ème Ronde des Cimes prévue pour mai 2016.

Autre volet du forum ; pour la troisième année consécutive, le développement durable s'était invité à la fête. La dizaine de stands et d'ateliers présentés ont sensibilisé les visiteurs sur les enjeux de leur implication quotidienne dans les actions de préservation de l'environnement. Grâce aux ateliers ludiques et pédagogiques, la biodiversité, la gestion de l'énergie et des ressources, le tri des déchets et la solidarité, ont trouvé l'écho attendu auprès des participants, notamment des enfants ravis de pouvoir apprendre en s'amusant.

LES ASSOCIATIONS

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque qui s'enrichit chaque mois de nouveaux ouvrages vous ouvre ses portes les :
Mardis de 15h à 18h
Jeudis de 16h à 18h
Samedis de 10h à 12h.
Toute l'équipe de bénévoles vous attend pour vous aider et vous conseiller parmi nos 10.000 ouvrages environ, se composant de romans, documentaires, B.D pour adultes, enfants ou ados.
Cette année, nous continuons avec beaucoup de plaisir à recevoir les petits de la crèche avec qui nous partageons de bons moments en compagnie de leurs amis Babar, Barbapapa, Petit Ours, Juliette et Cie.
Toute l'équipe vous attend nombreux, et vous souhaite une très bonne année.
La Présidente - Françoise GAMET

CANSA BASKET

La saison 2014-2015 a été encore riche de bons moments pour toutes les équipes de CANSA BASKET.
Outre les participations des Mini-Poussins et des Poussins à divers rassemblements, signalons que les U13-Benjamins se sont classés à la troisième place du Championnat Départemental en catégorie Honneur qui regroupait 16 équipes, et que les U15-Minimes ont été les vainqueurs de leur Championnat Pré-Excellence départemental qui rassemblait douze équipes.

La saison 2015-2016 a repris en septembre avec les différentes catégories, allant des Mini-Poussins aux Seniors féminins et masculins.
Cinq équipes sont engagées en championnat: U13-Benjamins, U15-Minimes, U17-Cadets Excellence, U17-Cadets Honneur et Seniors masculins.
C'est toujours dans un esprit familial et de bonne pratique du basket que CANSA BASKET rassemble 120 licenciés provenant des différentes communes des alentours dont les Mairies épaulent notre association afin de permettre à ses jeunes et moins jeunes de s'adonner au basket.

Le club CANSA BASKET qui fait partie du tissu associatif local, remercie la Mairie du Rouret sur laquelle il a pu compter auprès du Conseil Général afin d'obtenir la mise aux normes des tracés du terrain de basket, et remercie la Mairie de Châteauneuf qui met à sa disposition le gymnase du Bois de Saint-Jeaume et apporte son aide pour résoudre tous les problèmes techniques.
Nous remercions aussi les autres communes qui nous accordent des aides destinées à soutenir le club CANSA BASKET animé par des bénévoles.
Pierre Achnamian - Président CANSA BASKET

ASSOCIATION CRÈCHE VITAMINES

Toute revigorée après sa pause estivale, l'association Crèche Vitamines a fait sa rentrée et accueille cette année 36 familles du Rouret.
Les enfants étaient ravis de reprendre leurs activités hebdomadaires de psychomotricité et de bibliothèque, et c'est avec enthousiasme qu'ils s'initient cette année à la danse avec Sabine. Le fil rouge sera le Far West et donnera lieu à un concours de Totems, qui sans nul doute remportera le même succès que le concours d'épouvantails de l'année dernière.
Au printemps, nous espérons organiser la deuxième édition d'une bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture, dont les bénéfices seront reversés à l'association.

L'ATELIER ART PEINTURE ROURETOIS

L'atelier a exposé les travaux de ses adhérents, du 24 au 29 nov. 2015, dans la salle «Au coin des artistes». L'inauguration, le jeudi 26 nov., en présence de Cristelle Louc, adjointe déléguée à la culture, a été un véritable succès.
On a pu y découvrir de nombreuses peintures aux techniques variées : aquarelle, acrylique et huile, réalisées selon la sensibilité de chacun, éveillant émotion et admiration auprès du public.
Les cours ont lieu dans la «Maison Pignon» et sont dirigés par Jeannine Bernardon.
Pour tous renseignements :
06 19 65 15 37 ou jbernardonlevan@yahoo.fr
www.bernardon.net

CLUB INTER AGE LA CHENAIE

2015, tout comme le dernier voyage de l'année (croisière à Bordeaux « Garonne et Gironde ») fut un bon cru.
La chênaie a vu arriver de jeunes adhérents intéressés par nos activités diverses.
• Jeux de société : tous les mardis et vendredis de 14h à 18h dans la salle Galoubet • Les repas mensuels
• Les sorties d'une journée dont une le 28 février en Italie
Notre pays ayant un riche patrimoine, nous enchaînons dans ce domaine avec une région trop peu connue mais qui possède cette richesse avec de nombreux sites : la lorraine, Metz, Lunéville, Epinal, Plombières les Bains. Vous ferez des découvertes inoubliables. Les programmes seront à disposition fin janvier.
Renseignements : 04 93 77 21 08

LES ASSOCIATIONS

ART ET TERRE

La chorale du Rouret, se déplace de plus en plus par sa participation aux Festivals internationaux. Ce fut Vérone, Florence, Vincenza, Livourne, Barcelone et Rome ; Sienne l'année prochaine.
Rome fut une expérience exceptionnelle. Nous avons eu la chance d'être accompagnés par l'organiste et les chanteurs professionnels du Vatican. Nous avons franchi l'allée des officiels pour nous rendre à l'entrée de la Basilique St Pierre de Rome. Au dessus de la porte se trouvait une statut représentant un squelette légèrement drapé signifiant la mort et la renaissance.
Nous avons été transformés après cette expérience. Des larmes d'émotions ont coulé. Nous avons chanté dans d'autres Basiliques dont le Panthéon. Nous nous sommes retrouvés avec le groupe des Italiens de Rimini et le Groupe des Allemandes. Quel beau partage ce fut! A 30 km de Rome, dans un village antique se nommant Lanuvio, nous avons été reçu avec beaucoup de chaleur humaine, par la Municipalité comme savent le faire les Italiens, avec la visite de leurs musées et des cadeaux après notre concert. Le repas fut frugal, respectant leur tradition.
Rires, joies, partages, émotions sont toujours présents dans nos déplacements. Nous avons chanté dans les bus, à l'aéroport si bien que des gens nous ont suivi ensuite dans les lieux de concerts. La bouche ouverte est notre devise.
Samedi 12 décembre à 20h30 à l'église St Pons du Rouret, nous avons eu notre concert. La recette nous a permis de financer le déplacement pour Sienne. Ce sont des frais onéreux ! Merci pour votre soutien.
Nos voix, nos chants s'élèvent vers vous, pour vous apaiser, pour vous dynamiser, pour vous donner de la joie.
A bientôt à tous dans l'église. Lydie ODETTI, Chef de Choeur

TEMPO

Tout au long de l'année, les cours de musique et de chant se sont déroulés, ponctués par des auditions correspondant à l'évolution des élèves. Cette succession d'auditions a débuté le 15 février 2015 par celle des débutants, devant un public familial ravi de voir ses enfants se produire sur scène.
Fin décembre 2014 et fin juin 2015 , les bambins du cours d'éveil ont fait une démonstration de leur talent balbutiant pour la grande joie de leurs parents.
Le 7 juin 2015, a eu lieu l'audition de fin d'année réunissant l'ensemble des élèves de TEMPO. Les musiciens et chanteuses se sont produits sur scène, en solo, en groupe, accompagnés de chanteurs, de professeurs et parfois de parents, ils sont parvenus à faire de cette journée une réussite pour le plaisir de tous.
Le 27 juin, quelques élèves de TEMPO ont participé à la fête des jeunes du Rouret devant un public de plus en plus nombreux.
Vous aimez la musique ? Vous aimez le chant ? Alors n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.
CONTACTS : www.tempo-lerouret.e-monsite.com
Sylvie au 04.93.09.47.51 / fleuriotsylvie@gmail.com.
Et aussi sur Facebook : www.facebook.com/tempolerouret.

LE SKI CLUB - VIVE L'HIVER !

L'air froid s'est installé sur notre région et les montagnes ont revêtu leur manteau blanc. Cela annonce la reprise des activités hebdomadaires du ski club. Nous organisons chaque samedi une journée au ski de janvier à fin mars. Pas de discrimination, vous êtes tous les bienvenus quel que soit votre niveau, votre âge, votre sexe, mineur ou adulte, skieur ou surfeur, participant régulier ou bien occasionnel.
Vous serez accueillis dans la bonne humeur et l'équipe d'encadrement fera tout son possible pour que la journée vous soit la plus agréable. Sympathique rappel, la journée comprend le transport en bus, le forfait, le repas chaud à midi (Le Bataclan à Auron) et les cours de ski par les moniteurs diplômés du ski club.
Pour les vacances de Février, nous retournons à Prato Nevoso comme il y a deux saisons, pour un stage d'une semaine. Hôtel sur les pistes avec piscine et une restauration de qualité, domaine skiable réparti sur 3 stations, grand snowpark comme on n'en trouve pas dans notre région. Une valeur sûre pour des vacances réussies. A bientôt.
Pascal - Ski Club Rouret-Opio.

HANDBALL

A ce jour le handball des collines compte 190 licenciés dont la majorité de filles. Le club est représenté dans toutes les catégories jeunes féminines (- 12, - 14, - 16 et – 18) ainsi qu'en garçon jusqu'en -14 ans.
Le club compte aussi deux équipes séniores filles. La première évolue en pré-nationale et la deuxième équipe évolue en départementale.

L'équipe 1 entame sa deuxième saison au niveau pré-nationale, avec comme objectif principal le maintien. Cette année, l'équipe a vu pas moins de 7 nouvelles joueuses rejoindre l'effectif. La saison est longue, et le championnat est surtout très homogène ; il n'y aura pas de match facile ...
Du côté des jeunes, en plus des entraînements dans la semaine, nous organisons un stage à chaque vacance scolaire, qui leur permet de s'améliorer individuellement et de découvrir l'arbitrage. Le prochain stage est prévu pour les vacances de février ainsi que pour celles de pâques.
Nous espérons vous voir nombreux aux prochains matchs !
Renseignements : 06.95.61.14.61 ou info@hbdc06.org

L'ASSO. DES PARENTS D'ELÈVES (APE)

L'association des Parents d'Elèves des écoles maternelle et élémentaire (APE) du Rouret s'investit tout au long de l'année au sein des écoles afin d'améliorer le quotidien des élèves.
Consciente que l'école doit être un lieu éducatif où chaque enfant doit apprendre et s'épanouir, l'association participe activement au dialogue entre les parents et les enseignants et contribue financièrement à la mise en place du projet éducatif. Au-delà de sa participation financière pour les sorties pédagogiques, l'association participe également au financement d'une partie des activités sportives de l'école comme les cycles de tennis ou des activités d'expressions et artistiques comme le théâtre. Pour l'année 2014/2015, la contribution de l'association s'est également transcrite au travers de l'achat de matériels pédagogiques tels que des tablettes numériques pour le cycle1.
Après la vente de chocolat organisée en novembre, cette année l'APE vous proposera une tombola de Pâques (mars), une vente de cabas décorés par les enfants (avril), un vide grenier (mai/juin) et bien sûr la dorénavant traditionnelle « kermesse des 2 écoles » tant attendue par tous les écoliers. Nous espérons vous voir nombreux lors de ces prochaines manifestations !!
Un grand merci à tous les parents et adhérents qui participent à nos manifestations et nous encouragent à vouloir garantir les meilleures conditions scolaires pour nos enfants. L'APE ne peut fonctionner sans l'aide des parents d'élèves! Que ce soit par un engagement tout au long de l'année en tant que représentant d'une classe, membre du bureau de l'association ou de manière plus ponctuelle comme bénévole pour tenir un stand à la kermesse ou aider à la buvette, nous avons besoin de vous ! N'hésitez pas à nous rejoindre et à offrir un peu de votre temps pour l'épanouissement des enfants à l'école. L'APE a toujours et encore besoin de bénévoles.
Pour tout renseignement ou pour nous rejoindre :
Contact : apedurouret@gmail.com/ 06.62.01.25.89

HAPPY AU ROURET

L'objectif de HAPPY : développer sur le village le principe de la convivialité, de l'échange et du partage dans la simplicité. Toujours plus d'adhérents Happy s'entraident, se rendent de petits services, jardinent et partagent des moments conviviaux.
Nouveau en Janvier 2016, des moments Happy de façon régulière salle du Galoubet ! Soirée jeux de société, Ateliers créatifs, Atelier Sophrologie/relaxation et bien plus à venir. Les soirées Happy pétanque/repas partagés sur la place reprendront vers le mois de Mai. Le programme sur www.happyaurouret.com
Journée Nature et Partage, le Samedi 28 Mai 2016 au Rouret, co-organisée avec l'association Nature et Partage et le soutien de la commune. Cette journée a pour but d'échanger et de partager autour de la nature, du jardinage et de l'environnement. Au programme :
- Stands et ateliers concernant l'environnement, la protection de la nature et le jardinage, le bien être, le partage de savoirs, de compétences et de matériel.
- Troc aux Plantes, vous pourrez y faire des échanges de graines, bulbes, plantes,
- Expositions photos, expositions de Land Art,
- Marché gratuit
- Grand repas Bio Végétarien (sur réservation) par le Chef, Jean Montagard.
- 2 concours avec de nombreux lots à gagner : un grand concours de dessins pour les enfants sur le thème 'Nature et Partage, et un grand concours d'épouvantails.
Site : www. Happyaurouret.com - Facebook : Happy au Rouret
Mail : contact@happyaurouret.com

L'ASSOCIATION ROZ' CREATIONS

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES POUR ENFANTS

Ces ateliers se proposent d'être un champ d'expériences, d'apprentissages, d'expressions, de créativité et de communication à travers les arts plastiques (dessins, peinture, modelage, sculpture...), visites de musées et d'expositions.
Une exposition en fin d'année présentera les réalisations des enfants.
Cours: mercredi 15 h à 17 h. Samedi: 10 h à 12 h.
Stages pendant les vacances scolaires. 1er essai gratuit.
Les cours sont animés par Fabienne ROZ (artiste).
Pour tout renseignement: 06 17 27 62 54.
Site: fabienneroz.com

LA ROUREIDO

Le Club InterAge « LA ROUREIDO » vous invite à rejoindre les anciens qui aimeraient voir se joindre à eux les « jeunes retraités », que la « relève » soit assurée, les idée nouvelles sont toujours bonnes à suggérer. Cette année a encore été endeuillée par la perte de l'un des membres du bureau.
Venez les vendredis de 14h30 à 17h30 Salle Rénaldi des jeux vous attendent et on fait la causette.
Le lundi, il y a la gym pour les disons « costauds », le vendredi plus « cool » pour les anciens, le tout dans la bonne humeur. Mensuellement un repas convivial est prévu au restaurant ou une sortie en car, tous les 2 mois environ quelques promenades avec Maurice. S'il fait beau on peut jouer aux boules sur la grande place du Rouret. Au Printemps, nous avons fait un petit voyage de 3 jours à Mèze avec visite du château abbaye, promenade en petit train avec une vue sur mer magnifique.
Quelques repas gastronomiques, un couscous très apprécié également. Et voici 2016 qui arrive.

LA TROUPE DU RHUM

Compagnie professionnelle des Alpes-Maritimes, la Troupe du Rhum donne des cours de théâtre sur la commune du ROURET depuis plus de 20 ans, aussi bien aux enfants, aux adolescents ainsi qu'aux adultes.

Les cours sont dispensés par deux comédiens professionnels, Claire et Denis DUTHIEUW, d'octobre à juin, à la salle du Galoubet. Parallèlement, LA TOUPE DU RHUM, donne des spectacles de théâtre professionnels à travers la France.
Prochaines représentations de janvier à avril 2016 :
- SPECTACLE «TOUT AUTOUR DE LA MER» :
Adaptation, mise en scène, interprétation et scénographie de Claire TULOUP-DUTHIEUW et Denis DUTHIEUW. La troupe se produira avec ce spectacle le 30 janvier au BROC, à la salle Les Arts d'Azur. «Tout autour de la mer », création originale, est un vibrant hommage à la mer. Ce spectacle tout public, ludique et parcouru par le souffle de l'aventure, est à découvrir en famille à partir de 7 ans.

- SPECTACLE «COUPLE EN DANGER» :
Comédie d'Eric ASSOUS et une mise en scène d'Alain TERRAT avec Denis DUTHIEUW et Claire TULOUP-DUTHIEUW.
Du 22 au 24 avril 2016 au théâtre de la Cité à Nice.
Comédie sentimentale qui trouve son équilibre entre justesse de ton et l'humour des situations, «Couple en danger» plonge le spectateur avec délices dans les affres de la vie de couple.
troupedurhum@orange.fr,
http://troupedurhum.free.fr et Facebook « La Troupe du Rhum».

ETAT CIVIL

➲ NAISSANCE

- GUENOUN Séraya 05/08/2015
- PHILIPPE Alizée, Léa 19/08/2015
- POUBEAU Mathis, Aston, Charlie 25/08/2015
- SINISCALCHI Giulia, Margot 07/09/2015
- TOUSSAINT Chloé, Alexandrine, Blanche 15/09/2015
- NEY Sacha, Bertrand, Flavien 20/09/2015
- MAÏSSA GÉRARD Eliot, Joan, Andrea 22/09/2015
- MAÏSSA GÉRARD Timéo, Victor, Léo 22/09/2015
- CORNEA David, Andreï 02/10/2015
- GLEIZES Zoé, Emanu, Joséphine 03/11/2015
- GAZEAU Marie Gaëlle 07/11/2015
- ONA BERNAL Evann 02/12/2015
- PIRONE KACZMARSKI
  Lilou, Augusta, Mathilde, Anaïs 08/12/2015

➲ MARIAGES

- MARTIN BORRET Gilles et JANEL Nathalie 01/08/2015
- WSZEDYBYL Anthony et RENAULT Jeanne 15/08/2015
- ROBIN Olivier et BOUZEBIBA Sarah 15/08/2015
- TEYSSÈRE Thierry et LALY Stéphane 20/08/2015
- SKYRONKA Renaud et HUG Emilie 22/08/2015
- BAPTISTA Manuel Da Rocha et VOISIN Virginie 22/08/2015
- CAPRINI Kevin et CORTEY Lucy 29/08/2015
- LEIGNEL Denis et FANTON D'ANDON Véronique 12/09/2015
- SILL Meryl et FOUILLERON Thomas 19/09/2015
- ALBIN Jean-François et VARGAS LEON Susana 16/12/2015
- HEMERY Cédric et ZIIBI Hajer 19/12/2015

➲ DECES

- LEROY Norbert 03/08/2015
- BOLLENGIER Renée ép DUPIN 11/08/2015
- DOLIDIER Louis 12/08/2015
- SCHWARTZ Yamilé ép LEFEBVRE 02/09/2015
- MÉTRAT Françoise ép MADALA 09/09/2015
- PENNA Thérèse ép MIRAGLIA 12/10/2015
- CASSELLA M.Jeanne ép AIMAR 15/12/2015

70 ANS DE MARIAGE !

Félicitations à **Mr et Mme Morando** qui fêtent cette année leurs noces de platine !
70 ans de mariage, de complicité, d'entraide pour affronter ensemble tous les bons et mauvais moments de deux vies longues et riches. Toujours épaulé par son épouse, Jean-Jérome Morando a fait une belle carrière dans la Gendarmerie, notamment à Cassis où il était chef de brigade avant son départ à la retraite. Il a été décoré de la Médaille Militaire, de la Croix de la Résistance et de la Médaille de la France Libérée. Son parcours exceptionnel nous inspire le respect, et la longévité de son mariage est un bel exemple pour tous les couples. Nous leur adressons toutes nos félicitations et notre affection !

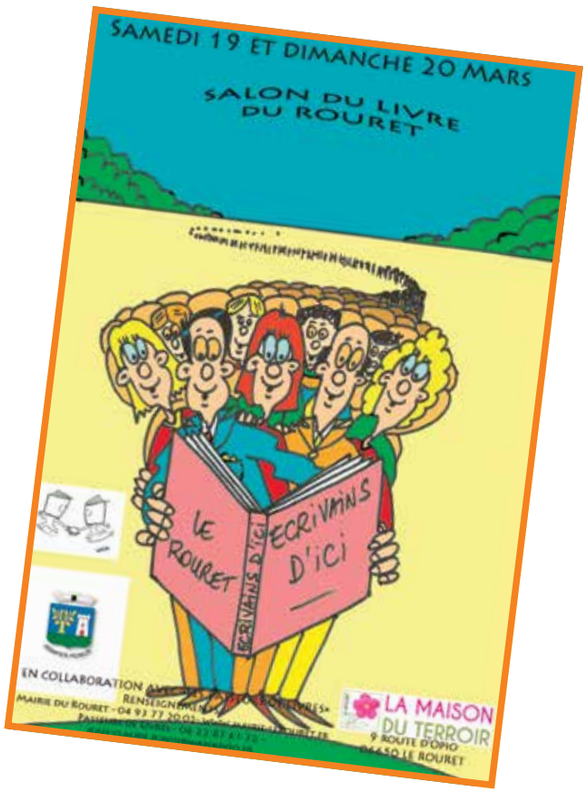

GUESS
Ray-Ban
CARRERA
DOLCE & GABBANA
Infini(s) optique
ARMANI
LUNETTES, LENTILLES, LUNETTES DE SPORT À LA VUE
Tiers payant (Mutuelle)
CHÂTEAUNEUF 04 93 60 91 31
SAINT VALLIER 04 92 60 95 98
MONTURES ET VERRES À PARTIR DE 29€

SEC
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE CARRIERES
LE CLOTEIROL - RD 2085
06270 VILLENEUVE LOUBET
04 92 60 36 69
04 92 60 36 60
Fax : 04 93 77 04 90

Sogeres
RESTAURATEUR
Le restaurateur des enfants
Partenaire de la commune du Rouret
Prestation 100% BIO certifiée Ecocert

Chris informatique
Christophe Arsonnaud
06 21 49 66 13
Assistance informatique à domicile
On-site computer assistance
support@chris-informatique.fr
9, ch. de Troussane - 06650 LE ROURET

TRIBUNE LIBRE

Le Rouret au Coeur

Chers concitoyennes,
chers concitoyens,

Vous le savez, on ne défend bien, on ne protège bien, on ne fait prospérer que ce que l'on a en amitié et que l'on aime.

Avec ces sentiments généreux au service du Rouret et à votre service, en 2015, nous avons créé des avancées pour notre village.

Des dossiers, des actions, des projets majeurs ont vu le jour.
D'autres sont en préparation, debout sur le pont, face à toutes les tempêtes financières, administratives, face à toutes les contraintes, nous continuerons en 2016 à vous donner le meilleur de nous-mêmes.

Avec engagement et persévérance, nous continuerons à faire prospérer le futur de notre commune en favorisant la protection de notre environnement, la mise en valeur du village, notre qualité de vie et comme la loi nous le demande, nous poursuivrons nos efforts dans le sens de la réalisation de logement à caractère social, geste de solidarité envers les jeunes familles pour qu'elles puissent rester au village et les plus fragiles d'entre nous.

Ensemble, avec vous, pour 2016, si les vœux font sens, si les vœux font force, si les vœux ont un pouvoir, nous adressons en premier à tous ceux qui sont en fragilité des vœux qui aident, des vœux d'affection, des vœux de bonne santé.

Bonne et heureuse année 2016 à vous toutes et tous,

Chers amis,
Comme annoncé dans le Rourétan n°38 reçu en septembre 2015 , voici donc la suite de mes propos tenus lors du vote du budget 2015 :
3 - sur la surtaxe d'habitation de 20 % sur les résidences secondaires
L'Etat a baissé les dotations des communes. Cependant, la loi de finances de 2014 nous autorise à surtaxer de 20 % les résidences secondaires, ce qui aurait permis de rapporter environ 40 000 € d'après les calculs fournis en commission des finances.
Pourquoi n'en avons-nous pas débattu en conseil municipal ? Il fallait le faire avant le 28 février 2015 pour pouvoir l'appliquer dès cette année. La date limite a-t-elle été oubliée ?
La CASA devait avoir une position commune favorable. Le Rouret n'a pas exprimé son intention de ne pas voter cette surtaxe.
D'ailleurs, dans Nice-Matin du 6 février 2015, M. Rossi, maire de Roquefort les Pins, avant de voter cette délibération, annonçait «Antibes l'a fait, Saint Paul vient de le faire, Le Rouret va le faire ...» Le Bar sur Loup s'est même réuni en urgence pour la voter avant le 28. Châteauneuf l'a votée à l'unanimité.
En commission des finances, il a été annoncé que Le Rouret ne voulait pas augmenter les impôts. La conséquence de cette absence de surtaxe, c'est bien sûr un manque à gagner important mais aussi notre manque de crédibilité pour demander des subventions, des aides financières. Pourtant, nous sommes endettés, bien plus que nos voisins..., tout laisse à croire que nous n'avons pas besoin d'argent.
Même si nos taux d'imposition sont élevés, cette augmentation n'aurait concerné que quelques foyers qui ont sûrement les moyens de payer quelques centaines d'euros supplémentaires.
C'est donc un manque de cohérence dans notre gestion communale.»

Pour compléter, voici **2 faits marquants du dernier Conseil Municipal du 26 novembre 2015 :**
- **Sur la salle polyvalente** en cours de construction : à l'initiative de M. le Maire, suppression de la cuisine qui aurait pu servir à des repas festifs (le besoin avait été acté par les associations), remplacement du chauffage au sol par des aérothermes (le lot plomberie a augmenté de 28 605 € !), ajout d'éclairages de sécurité et d'alarme incendie (étonnant de ne pas l'avoir mis dès le départ !).Cette salle représente un coût de 3.595.366 € HT dont 599.000 € HT pour les études et les honoraires de la maîtrise d'oeuvre.
- **Sur les logements** : Puisqu'en matière de logements à caractère social, la commune se trouve en situation de carence, M. le Préfet a imposé la réalisation de 93 logements pour 2014 - 2016. Conséquence : pour éviter la mise sous tutelle de l'Etat, M. le Maire a enclenché le turbo : 70 nouveaux logements à caractère social sont prévus avant 2019. La précipitation ne créera peut-être pas plus d'erreurs que la lenteur de ces 20 dernières années ! En cette période de voeux, nous pouvons y croire !

Joyeux Noël, de belles fêtes de fin d'année à vous tous et sans oublier les victimes innocentes des récents attentats parisiens , leurs familles meurtries, meilleurs voeux pour une année 2016 plus apaisée.
Daniel Fécourt, le 1er décembre 2015
pour le groupe «Redynamisons Le Rouret»
daniel.fecourt@wanadoo.fr

alpes var téléphone
entreprise de télécommunications
Depuis 1966
AGRÉÉE PAR L'ADMINISTRATION DE P & T
Télephonie - Interphonie - Téléphone portable - Télécopie - Répondeur
Sonorisation - Alarme Vol - Détection incendie - Surveillance - Portier électronique
Vidéo surveillance - Automatisme portail - Câblage réseau informatique
6 pl. César Ossola - BP 58841 - 06131 GRASSE Cedex
04 93 36 01 23 - Fax. 04 93 36 32 23 - alpesvartelephone@wanadoo.fr

POLITI
Sté Nouvelle
TERRASSEMENT - TRAVAUX PUBLICS
VRD - GOUDRONNAGE - TRANSPORTS
04 93 09 48 48
Fax. 04 93 77 38 28 - cgrippi@orange.fr
137, route de Grasse
06740 CHATEAUNEUF

Du temps pour vous...
Tous publics
50% déductibles de vos impôts
Garde d'enfants, jardinage, bricolage
Accompagnement et entretien cadre de vie
04 83 26 10 10
agenceletempspourvous@gmail.com

FERAUD & GIBELLIN
Charpente et Couvertures
Maison ossature bois - Isolation
Voligeage - Parquet - Zinguerie
www.feraudetgibellin.com
04 93 05 08 40
06 79 56 32 47
Fax. 04 93 05 03 84 - feraud.lionel@wanadoo.fr
2429 Quartier le Graiet - 06280 PUGET-THENIERS

ADM elec
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
DOMOTIQUE - AUTOMATISMES
Daniel et Anne MAZZOCCO
LE ROURET
admelec06@gmail.com
04 93 77 41 93 - 06 33 22 35 15
www.adm-elec.fr

opio-rouret-immobilier.fr

Opio Rouret Immobilier

L'ADRESSE FNAIM

LOCATIONS
GESTION LOCATIVE
avec garantie des loyers

EXPERTISES
TRANSACTIONS
EVALUATIONS

2, route de Nice-Grasse (à côté Casino)

LE ROURET - 04 93 77 77 77

www.cascade-des-sens.fr

Cascade des Sens

24 route d'Opio - 06650 Le Rouret
04 93 42 25 65 - 06 73 72 60 04

Soins visage et corps
Epilation traditionnelle
LPG (cellu M6)
Beauté des mains
et des pieds
Shellac

CARITA PARIS
INGRID MILLET

dietplus
Le spécialiste du rééquilibrage alimentaire

dietplus Le Rouret
24 route d'Opio - 06650 Le Rouret - 09 80 82 76 35
lerouret@dietplus.fr - www.dietplus.fr

OUVERT: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 12H ET DE 14H À 18H
ET LE SAMEDI MATIN DE 8H À 12H (uniquement en hiver)

Passez en douceur des énergies fossiles aux énergies vertes
L'entreprise Gollé Frères attache autant d'importance
à la qualité du service qu'à celle du produit.

L'énergie est notre avenir, économisons-la.

gollé

www.gollefreres.com

Livraison garantie sous 48 heures
après vérification avec notre service logistique.
Disponibles également :
bouteilles de butane et propane 6 kg, 13 kg et 35 kg,
charbon de bois et boulets de charbon, granulés de bois

S.A.S. Gollé Frères • 11, route d'Opio • LE ROURET
+33 (0)4 93 77 20 22 • Email : gollefreres@hotmail.fr

Le Marchand Bio

GRASSE
57 Bd Marcel Pagnol
Tél 04 92 42 48 47
www.lemarchandbio.com

Ouverture non-stop du Lundi
au Samedi de 9h00 à 19h00

P PARKING GRATUIT

AB

A votre service... près de chez vous Renseignements au 06 19 25 78 70

Rapid'Couture

LA COUTURE DE QUALITE

CONSEILS QUALITÉ RAPIDITÉ

Toutes retouches vêtements - Ourlets - Pose de fermeture - Rideaux - Tentures
Coussins - Transformations - Réparation accros
Coussin - Rideaux - Mobilhome - Caravanes - Broderies
Bateaux - Pose et réparation de fermeture sur auvents et tentes

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le Grand Jas - Quartier du Colombier - 06330 - **ROQUEFORT LES PINS**

MÉDIA PLUS COMMUNICATION

« Entrez dans l'univers de la communication institutionnelle »

Média Plus communication

CRÉATION - IMPRESSION - RÉGIE PUBLICITAIRE

Agendas de poche et de bureau - Bulletins municipaux - Plans de ville - Guides pratiques et touristiques - Magazines cantonaux et intercommunaux - Mobilier urbain - Borne tactile interactive

Z.I. SECTEUR C7 • ALLÉE DES INFORMATICIENS • B.P. 75 • 06709 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX 2
Tél. : 04 92 27 13 89 • Fax : 04 93 31 21 47 • Site web : www.mediapluscom.fr • E-mail : contact@mediapluscom.fr